

Vol. 26 n°18 Edmonton, le vendredi 1er mai 1992 20 pages 60¢

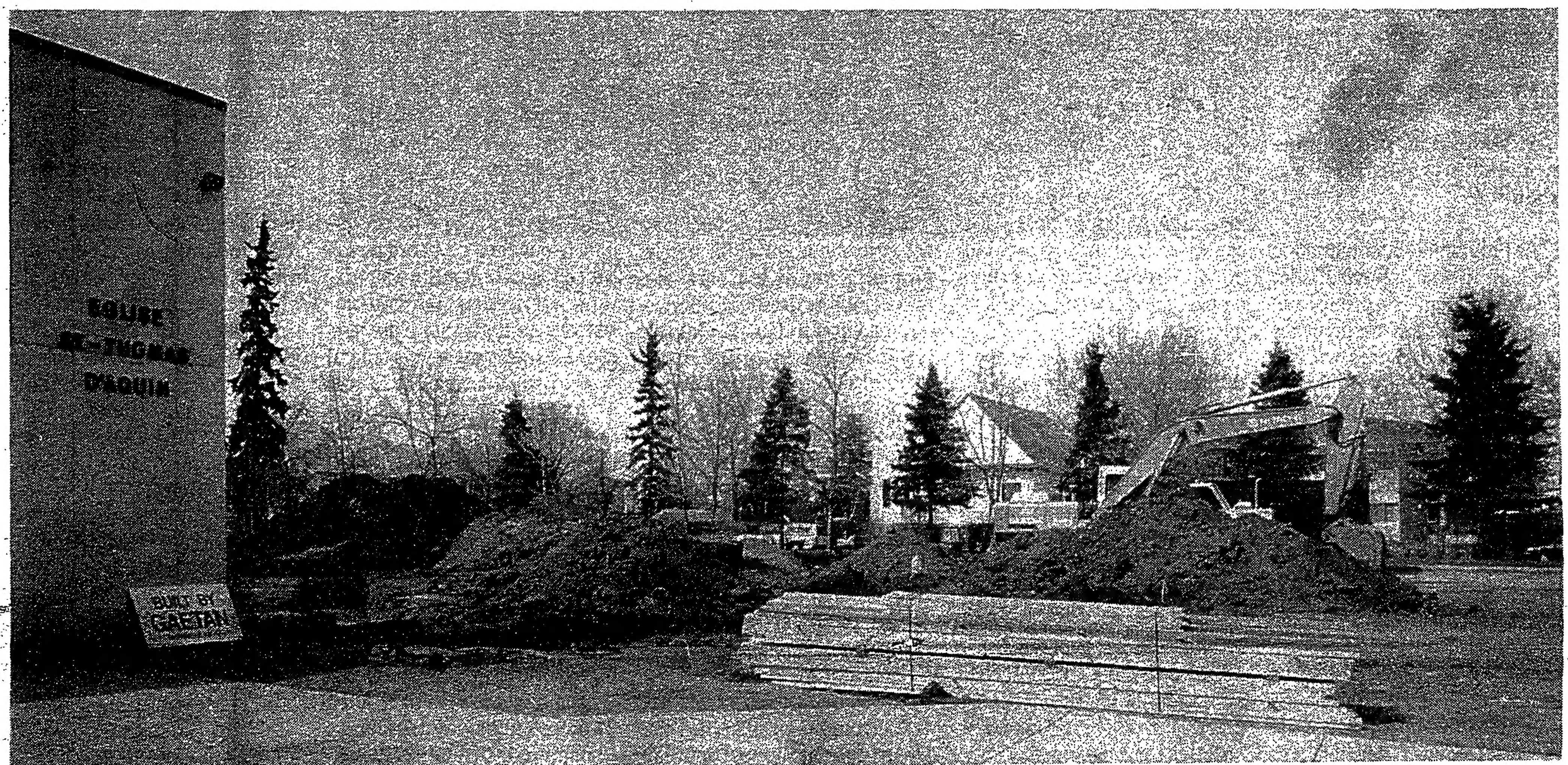
➤ *Centre communautaire d'Edmonton*

Le fédéral donne 200 000$

...à lire en page 3

• Paroisse St-Thomas d'Aquin

Après l'église, voici le centre paroissial



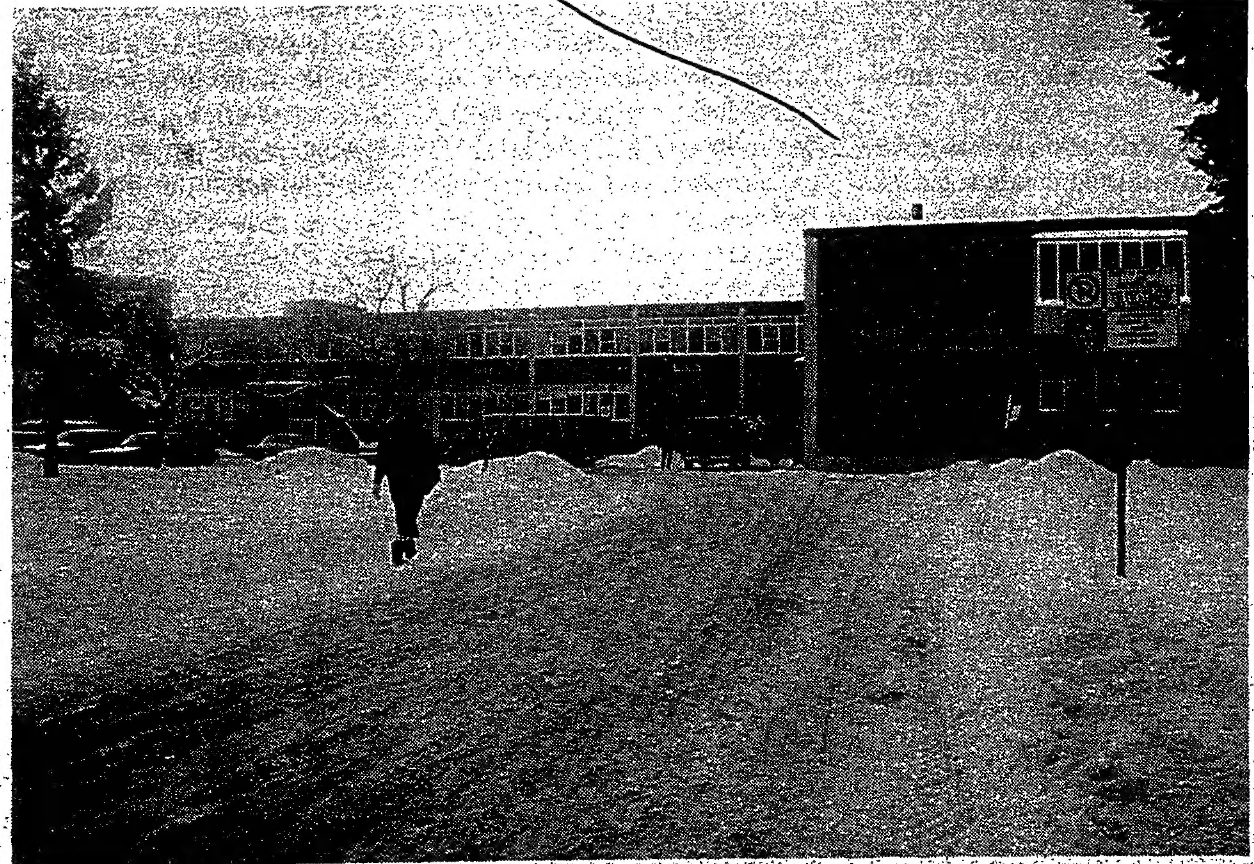
(Photo Pierre Brault)

La mise en chantier du nouveau centre paroissial de la paroisse St-Thomas d'Aquin a débuté le 22 avril. Selon Guy Ouellette, président du comité de levée de fonds, tout devrait être terminé en septembre prochain.

Pour le curé de la paroisse, Clément Gauthier, le nouveau centre est bienvenu car les paroissiens pourront s'y réunir plutôt que d'aller au sous-sol du presbytère.

• L'université inachevée

La Faculté St-Jean



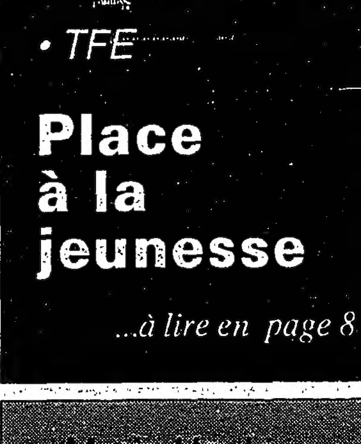
(Photo Carole Thibeault)

Voici le dernier article de la série L'université inachevée. La Faculté St-Jean est le seul endroit où les francophones de l'Ouest peuvent suivre des cours universitaires en français après le Collège universitaire de St-Boniface. Mais comme vous le constaterez, la langue d'instruction n'est pas toujours celle des corridors...

• Pépinière de Bonnyville

Une entreprise florissante

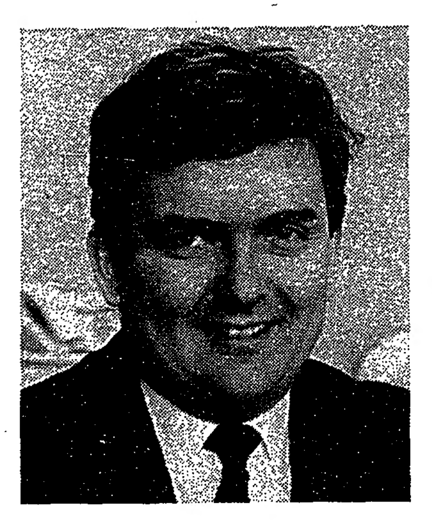
...à lire en page 7





Le fédéral renie les minorités

Me Guy Jourdain, du Manitoba, est membre du comité des droits linguistiques au sein du Programme de contestation judiciaire, programme qui a été aboli par le fédéral. Me Jourdain est inquiet de cette situation. Il croit que le fédéral retire ainsi son appui aux minorités de langue officielle et aux groupes défavorisés de la société canadienne. Voici donc le premier de deux articles qu'il consacre à ce sujet. Ces deux articles ont paru dans le journal LA LIBERTÉ du Manitoba, les 9 et 16 avril derniers.



Guy Jourdain

La contradiction entre le discours du gouvernement concernant la dualité linguistique canadienne et les gestes concrets qu'il pose à l'égard des minorités de langue officielle ne peut que laisser perplexe.

1. Mandat du programme et motifs invoqués pour son abolition.

Le Programme de contestation judiciaire a pour mandat d'aider financièrement les groupes et les particuliers qui intentent des poursuites judiciaires en vue de faire clarifier la portée des garanties constitutionnelles applicables en matière de droits linguistiques et de droits à l'égalité.

Le secrétariat d'État du Canada a mis le Programme sur pied en 1978 en raison des inquiétudes qu'éprouvait le gouvernement fédéral concernant l'érosion possible de certaines garanties constitutionnelles visant à protéger les minorités linguistiques.

Le 27 février dernier, soit moins de deux ans après le renouvellement du Programme pour une période de cinq ans, le Conseil du trésor a annoncé son abolition pure et simple en se fondant sur l'argument que la jurisprudence existante était suffisamment complète. Interrogé sur les motifs de l'abrogation du Programme, Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, a laissé entendre qu'il appartiendrait dorénavant aux provinces de financer les causes en matière de droits linguistiques et de droits à l'égalité.

2. Engagement à l'endroit des minorités de langue officielle.

Depuis l'instauration du bilinguisme officiel en 1969, le fédéral s'est fait l'allié inconditionnel des minorités de langue officielle à l'échelle du pays.

Ainsi, sous le régime Trudeau, les minorités de langue française à l'extérieur du Québec ont connu un regain de vie spectaculaire grâce aux moyens financiers qu'elles ont reçus en vue de se doter des outils nécessaires à la transmission de leur langue et de leur culture, à l'exception des écoles, qui, elles, relevaient de la compétence exclusive des provinces.

Ces efforts importants ont été couronnés en 1982 par la promulgation de la Charte canadienne des droits et libertés qui enchâssait dans la Constitution, outre le bilinguisme officiel au sein des institutions parlementaires, judiciaires et gouvernementales du Canada et du Nouveau-Brunswick, le droit fondamental des minorités de langue officielle de faire instruire leurs enfants dans leur langue et de gérer leurs propres écoles.

Si d'aucuns croyaient que le flambeau du bilinguisme national s'éteindrait en même temps que le règne des Libéraux, ils ont été détrompés en 1983, lorsque Brian Mulroney, le tout nouveau chef du Parti conservateur, s'est rendu au Manitoba en pleine crise linguistique et a affirmé, devant un groupe d'orangistes déchaînés, son engagement profond envers la minorité de langue française. Les uns y ont vu le geste admirable de l'homme d'État qui a le courage de ses convictions et les autres la tactique opportuniste du politicien qui, en se déclarant en faveur des droits des francophones, désire permettre à son parti de s'emparer d'un nombre important de sièges au Québec pour la première fois en 25 ans. La position d'un futur gouvernement conservateur à cet égard n'en demeurait pas moins clairement établie.

En 1987, les 11 Premiers ministres du Canada reconnaissaient dans l'Accord du lac Meech que la dualité linguistique constituait une caractéristique fondamentale du pays et que les gouvernements fédéral et provinciaux avaient le rôle de protéger cette caractéristique fondamentale. En 1988, le Parlement du Canada adoptait une nouvelle loi sur les langues officielles qui déclarait l'engagement formel du gouvernement fédéral à l'endroit des minorités de langue officielle.

Après l'échec de l'Accord du lac Meech, le gouvernement fédéral revenait à la charge en septembre 1991 et formulait 28 propositions visant à refondre le cadre constitutionnel canadien. Pour ce qui est des minorités de langue officielle, le gouvernement proposait d'enchâsser dans la Constitution une clause Canada comportant entre autres «la reconnaissance de la responsabilité des gouvernements de préserver les deux majorités et minorités linguistiques du Canada» et d'insérer dans la Charte une disposition prévoyant que toute interprétation de ce texte doit concorder avec «la protection de l'existence des Canadiens d'expression française, majoritaires au Québec mais présents aussi dans le reste du pays, et de Canadiens d'expression anglaise, majoritaires dans le reste du pays mais présents aussi au Québec».

En février 1992, le comité parlementaire Beaudoin-Dobbie recommandait, après étude des propositions du gouvernement, d'enchâsser dans la Constitution une clause Canada comportant une affirmation de l'engagement ferme du peuple canadien envers l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires de langue officielle et d'insérer dans la Charte une disposition prévoyant que l'interprétation de ce texte doit concorder avec «l'épanouissement et le développement linguistiques et culturels des collectivités minoritaires de langue française ou anglaise partout au Canada».

(Suite la semaine prochaine)

• *Selon la Banque Royale*

La reprise économique sera «robuste» en 1993

OTTAWA (APF): L'économie canadienne ne prendra véritablement du mieux qu'en 1993 et la croissance économique devrait alors être plus marquée dans les provinces de l'Ouest qu'en Ontario, au Québec et dans les provinces atlantiques.

Mais la reprise ne sera durable que si l'unité canadienne est préservée et si le gouvernement fédéral continue de lutter contre l'inflation et le déficit.

Dans ses perspectives économiques récemment publiées, la Banque Royale prévoit un redressement économique «pour de bon» en 1992 et une croissance «plus robuste» à partir de 1993. Les économistes de la Banque prévoient même que la performance économique du Canada sera encore meilleure à partir de 1994 et jusqu'à l'an 2000. «La préservation de l'unité canadienne est une condition nécessaire de l'expansion future de notre économie et une désunion politique serait excessivement coûteuse pour tous les Canadiens», avertit cependant la Banque Royale.

Le chômage élevé, la perte de confiance des consommateurs, l'endettement des ménages et la faible augmentation des revenus expliquent que la reprise économique tarde à se concrétiser. Les entreprises investissent peu parce qu'elles sont très endettées, leurs dirigeants n'ont pas confiance et leurs bénéfices sont réduits. Certaines entreprises souffrent de surcapacité. Les investissements réels des entreprises ne devraient d'ailleurs pas augmenter avant 1993 et on croit que les dépenses des consommateurs seront «assez ternes» en 1992 et 1993.

Selon les prévisions de la Banque Royale, l'inflation devrait se maintenir en moyenne entre 1,7 p. cent et 2,7 p. cent en 1992 et en 1993. Le taux de chômage ne descendra pas sous la barre des 10 p. cent avant 1993, mais on prévoit qu'il pourrait tomber à 7 p. cent d'ici l'an 2000.

• *Violence envers les femmes*

«Tolérance zéro» Oui, mais comment?

OTTAWA- Pour mettre fin à la violence faite aux femmes, il faudra beaucoup plus qu'une campagne nationale de publicité!

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises a présenté son point de vue sur la violence, dans le cadre d'une rencontre des groupes nationaux, au Comité canadien sur la violence faite aux femmes, en mars dernier.

Selon la FNFCF, «tout comme dans la société canadienne, la violence envers les femmes en milieu minoritaire est un problème lié à la non-reconnaissance de l'égalité des sexes et dans certains milieux, cette violence est doublée d'un problème lié à l'oppression du groupe social lui-même». Étant opprimée comme collectivité, la population francophone vivant en milieu minoritaire conserve des attitudes et des comportements traditionalistes qui vont à l'encontre de l'émancipation des femmes dans la société et qui rendent difficiles les rapports entre hommes et femmes. L'ensemble de la collectivité francophone canadienne ne reconnaît d'ailleurs pas l'existence de la violence à l'égard des femmes. Pour celle-ci, ce n'est toujours qu'un dossier de femmes. La pénurie de ressources et de services en français dans la majorité des provinces fait que les victimes de violence doivent souffrir en silence.

La Fédération nationale a demandé au Comité canadien de renforcer la réponse du gouvernement au document «La guerre contre les femmes». Sans appui financier réel, de dire de la FNFCF, comment peut-on répondre aux besoins des groupes vivant en milieu minoritaire? Comment passer à l'action? Les groupes de femmes travaillent, depuis plusieurs années déjà, à revaloriser le rôle des femmes dans la société. Le gouvernement, les divers groupes sociaux et les associations provinciales doivent reconnaître enfin cet apport et travailler de concert avec le mouvement des femmes. Pour qu'émergent de nouvelles valeurs, un nouveau paradigme, nous devons établir de nouveaux comportements basés sur le respect et la collaboration.

Le point de vue de la FNFCF sur la violence faite aux femmes, présenté au Comité canadien est disponible sur demande au Secrétariat national. Le Comité canadien sur la violence présentera son rapport en juin prochain.

• Centre communautaire d'Edmonton

Le fédéral donne 200 000 $

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le ministre des Communications Perrin Beatty était de passage à Edmonton la semaine dernière et en a profité pour remettre un chèque de 200 000$ à Jean-Louis Dentinger, président de la Société du centre communautaire d'Edmonton.

Ce chèque servira à défrayer les coûts de réalisation de travaux de conception et de préparation de modèles ou dessins préliminaires devant mener à la construction d'un nouveau centre culturel pour la communauté francophone de la capitale provinciale.

Ce projet dont on parle depuis plus de vingt ans vient de franchir une nouvelle étape et semble effectivement en voie de réalisation.

Lors de la présentation du chèque devant quelques dignitaires de la communauté francophone d'Edmonton, le ministre Beatty a rappelé que «la culture et la langue sont des éléments fortement reliés. La communauté francophone de l'Alberta, ajoutait-il, se dédie non seulement à la préservation de sa langue, mais aussi à la promotion de sa culture. Le centre culturel permettra à ces francophones de desservir leur communauté et de partager avec tous les Canadiens leur patrimoine et leur culture.»

Cette contribution du fédéral provient du Programme d'initiatives culturelles de Communications Canada qui a accordé un appui financier à plus de 2 200 organismes culturels professionnels, sans but lucratif et constitués en sociétés, à des fins d'amélioration de la gestion ou pour des projets d'immobilisations, des festivals ou des événements spéciaux.

On sait que la Société du centre communautaire convoite le terrain de l'école St-Thomas d'Aquin situé à un endroit stratégique dans le quartier Bonnie Doon. Elle veut y bâtir le nouveau complexe commercial culturel et communautaire au coût approximatif de 8 millions $.

Rappelons que ce complexe accueillera diverses associations francophones, des commerces et services. De plus, on y retrouvera une salle de théâtre et des salles communautaires pouvant accueillir une garderie, l'âge d'or, le préscolaire, des cours de l'Éducation permanente, etc.



(Photo Pierre Brault)

M. Jean-Louis Dentinger, président de la Société du centre communautaire d'Edmonton, en compagnie de Christiane Spiers de l'ACFA régionale d'Edmonton et de Scott Thorkelson, député du comté de Edmonton-Strathcona à Ottawa, a reçu le chèque de 200 000$ des mains du ministre des Communications, M. Perrin Beatty.

Précisons que ce n'est pas un centre scolaire communautaire comme celui que l'on construira éventuellement à Calgary.

Il est entendu que le terrain et la bâtisse deviendront la propriété de la ville d'Edmonton qui les mettront en vente. Selon M. Dentinger, «les chances d'avoir le terrain sont bonnes car la ville donne la priorité aux projets d'ordre culturel ou communautaire avant de l'offrir au secteur privé». La ville peut aussi le garder pour son propre usage. M. Dentinger a mentionné que cette dernière option est peu probable.

Si tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, Jean-Louis Dentinger prévoit que la construction devrait débuter à l'automne 1993. M. Dentinger a mentionné au journal, qu'entre temps, on lancera une vaste campagne de financement dans la communauté pour assurer une base financière solide au projet.

La Société a lancé, il y a quelques semaines, un appel d'offres pour les architectes intéressés à ce genre de projet. Au cours des prochains mois, on choisira donc la firme d'architectes et on procédera à l'élaboration des plans et devis, ainsi que de la maquette.

• Festival des arts

Émile Nelligan pour vous séduire

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le Festival des arts se veut un promoteur de l'art et des artistes francophones. En plus du 3e Gala provincial de la chanson et du 1er concours d'art visuel, le public pourra assister à une exposition de livres d'art, de musique et de bandes vidéo présentée par la librairie Le Carrefour, un collage de vidéos albertains présentés par Alain Ouellette ainsi que le film Nelligan présenté par l'Office national du film.

Ce film de Robert Favreau est une fresque de la vie montréalaise au tournant du vingtième siècle. Encore plus, il nous présente Émile Nelligan, ce poète dont l'oeuvre est aujourd'hui considérée comme un des joyaux de la culture québécoise.

«Il a 19 ans. Son charme innocent provoque le désir des femmes comme des hommes. Couvé et aimé jalousement par sa mère mais rejeté par son père, Émile Nelligan se donne chaque nuit à son exigeante maîtresse, la poésie. À l'École littéraire de Montréal, où il vient s'inscrire, la naïveté d'Émile se bute à la perversité et à l'incompréhension de ses confrères. Sa poésie est trop d'avant-garde. Nelligan devient vite la bête noire de ce cercle fermé. Il s'abandonne donc et ne vit plus que pour sa poésie. Il sombre dans la névrose. Troublés et attirés par la grâce et la beauté d'Émile, Idola St-Jean et Arthur De Bussières tentent de le sauver de la dérive pour... peut-être mieux se l'approprier. Mais ils ne pourront empêcher le jour noir d'arriver, celui où on emprisonnera Nelligan dans un asile où il passera les 42 dernières années de sa vie.»

Nelligan n'est qu'à un pas de la controverse car le réalisateur, Robert Favreau, n'en n'a pas fait une fidèle reconstitution historique. Beaucoup de documents qui pourraient donner des détails sur la vie personnelle de Nelligan sont disparus. Il nous présente donc un poète à la sexualité ambiguë, à la psychologie enfantine, mais possédant une maturité intellectuelle et une audace très en avance sur son temps. «On a pris de jolies libertés par rapport à l'histoire. Ça va ruer dans les brancards! Mais c'est la liberté que donne la fiction. De plus, à cette époque, l'inceste et l'homosexualité sont des sujets tellement tabous qu'il est impossible de savoir ce qui se passait réellement», de commenter Favreau.

Les acteurs jouent de façon exceptionnelle, particulièrement Marc St-Pierre dans le rôle d'Émile Nelligan, à qui il ressemble fort d'ailleurs.

Le public pourra voir **Nelligan**, jeudi le 7 mai à 20h à l'auditorium de la Faculté St-Jean.



Émile Nelligan se fait sortir de force d'un cocktail où il disait des poèmes un peu trop avant-gardistes. Deux des personnages principaux du film nous sont présentés: Émile Nelligan (Marc St-Pierre) au centre et Robertine Barry (Andrée Lachapelle) à droite.

La vierge noire

Elle a des yeux pareils à d'étranges flambeaux
Et ses cheveux d'or faux sur ses maigres épaules,
Dans de subtils frissons de feuillages de saule,
L'habillent comme font les cyprès des tombeaux.

Elle porte toujours ses robes par lambeaux
Elle est noire et méchante; or, qu'on la mette aux geôles,
Qu'on la batte à jamais à grands fouets de tôles.
Gare d'elle, mortels, c'est la chair des corbeaux!

Elle m'avait souri d'une bonté profonde,
Je l'aurais crue aimable et sant souci du monde
Nous nous serions tenus, Elle et moi par les mains ...

Mais, quand je lui parlai, le regard noir d'envie,
Elle me dit: tes pas ont souillé mes chemins.
Certes tu la connais, on l'appelle la Vie!

Émile Nelligan

Faculté St-Jean

La langue d'instruction n'est pas celle des corridors

"Résolution pour 1992: parlez français à la Faculté". C'est ce qu'on peut lire sur des affiches un peu partout dans les corridors de la Faculté Saint-Jean à Edmonton. L'ancien Collège Saint-Jean a été acheté par le gouvernement albertain en 1978 et fusionné à l'Université de l'Alberta. Le but premier de la nouvelle institution était de former des enseignants. On a ajouté depuis des programmes de baccalauréat en arts, en sciences et en français.

Par Denis-Martin Chabot

"C'est quand même louable de la part du gouvernement de l'Alberta, qui n'est pas toujours très favorable à la cause des Franco-Albertains, d'avoir créé une telle institution principalement au service des francophones", a dit le doyen de la Faculté Saint-Jean, Jean Antoine Bour.

Plus de 530 étudiants fréquentent la Faculté. Le français est la langue première de la moitié de ces étudiants. L'autre moitié est inscrite en immersion et pour la majorité de ceux-ci, l'anglais la langue maternelle. "C'est une situation particulière admet le doyen, mais c'est aussi le reflet de la réalité canadienne et albertaine" précise-t-il.

L'anglais, langue des corridors

Cette "situation particulière" engendre des problèmes dont celui de la langue d'usage à la Faculté. Il n'est pas rare d'entendre des conversations en anglais dans les corridors et au cours des activités sociales. C'est particulièrement vrai à l'occasion des danses et des bistros, et surtout des activités sportives. Si le français est la langue d'instruction, l'anglais est vite devenu la langue sociale.

"A la courte paille", une étude effectuée par la Fédération des jeunes Canadiens-français (FJCF) en 1990, souligne ce problème. Il suffit de se promener à la Faculté Saint-Jean pour constater que l'anglais est une langue courante dans les corridors.

Mais pour Gabrielle Lepage, une finissante du programme d'arts de la Faculté Saint-Jean, il n'y a pas de quoi en faire un plat. "Oui, l'anglais dans les corridors, ça existe dit-elle, mais ce n'est pas aussi grave qu'on le croit et, contrairement à ce que dit le rapport de la FJCF, j'ai rarement entendu de l'anglais dans les salles de classe ou lors des activités culturelles. Les activités culturelles regroupent surtout des Québécois et quelques Franco-Albertains"

> *Si le français est la langue d'instruction, l'anglais est vite devenu la langue sociale.*

précise Mme Lepage, "donc la langue d'usage demeure le français. Là où les Anglais sont majoritaires (comme c'est le cas en Alberta), il est évident que l'anglais sera parlé, ajoute-t-elle. Ce n'est pas une question à se fendre la tête".

En général, les étudiants francophones ne se plaignent pas outre mesure de la présence de leurs confrères anglophones à la Faculté, à condition que tout le monde fasse l'effort de parler français. Cela explique l'existence des affiches demandant à tous les étudiants de prendre la résolution de parler français.

C'est aussi le voeu de la direction, qui veut que la Faculté garde son caractère francophone. "La francisation de la Faculté est une question qui nous préoccupe beaucoup", soutient la vice-doyenne Claudette Tardif, responsable du programme d'éducation.

L'étude "A la courte paille" a provoqué des remous à la Faculté Saint-Jean. "Il y a des choses qui sont carrément fausses dans ce rapport, dit le doyen Bour, mais je n'ai pas l'intention de traîner tout cela sur la place publique. J'ai fait mes commentaires et mes critiques à qui de droit".

Cela n'empêche pas M. Bour de reconnaître que certaines des questions soulevées dans ce rapport sont valables. "Il y a quand même un fond de vérité dans cela".

"Ce rapport appuie les revendications des jeunes Canadiens français en matière d'éducation postsecondaire. Nous avons des besoins réels", dit Pierre Bourbeau, directeur général de Francophonie-Jeunesse de l'Alberta.

La disponibilité des services éducatifs postsecondaires en français à l'extérieur du Québec et leur accessibilité demeurent des questions fondamentales. "Pour ce qui est de compléter ses études postsecondaires en français en Alberta, les choix sont limités", déclare Mme Lepage qui a fait une partie de ses études en sciences politiques à l'Université Laval au Québec. Elle a aussi suivi quelques cours en anglais au campus principal de l'Université de l'Alberta. "Ça m'a permis de varier mon choix de profs aussi".

La réalité, c'est qu'une petite institution comme la Faculté Saint-Jean ne peut pas offrir la même variété de cours et de professeurs que le deuxième plus grand campus universitaire au Canada, l'Université de l'Alberta.

La dure réalité économique

Il y a aussi la réalité économique qui touche tous les établissements postsecondaires au pays et plus particulièrement l'Université de l'Alberta. Les subventions et les transferts de fonds des gouvernements n'ont pas augmenté au rythme des dépenses des universités. L'Université de l'Alberta est d'ailleurs l'une des plus mal en point au pays, avec une dette de près de 10 millions. La haute direction de l'université doit jongler avec cette réalité, ce qui a

> *L'anglais est une langue courante dans les corridors.*

aussi des conséquences sur la Faculté Saint-Jean. "Nous vivons dans la même réalité économique que tout le monde", dit le doyen Bour.

"Contrairement à la perception(...) Nous offrons tout de même une gamme de cours qui touchent d'autres domaines que la formation des enseignants. Des programmes qui permettent de poursuivre ses études à d'autres niveaux", précise Hubert Lafrance, vice-doyen responsable des programmes d'arts et de science.

Il est possible en effet pour un étudiant d'y entreprendre un programme d'études qui n'est pas offert à la Faculté. Par exemple, un étudiant peut entreprendre des études en droit commun à la Faculté Saint-Jean, et compléter le programme en français à l'Université de Moncton ou à l'Université d'Ottawa.

Il est très difficile de justifier la création de nouveaux programmes d'études à la Faculté dans la situation économique actuelle, surtout si les Franco-Albertains ne fréquentent pas plus la Faculté. C'est la seule critique que le doyen Bour fait à l'endroit des Franco-Albertains. Il faudrait que les Franco-Albertains et les francophones de l'Ouest fréquentent la Faculté. On a besoin d'eux. Sans eux, nous n'existerons plus, du moins, plus de la même façon".

Cet appel à la solidarité a une contrepartie; il demande aux étudiants de faire un sacrifice. "Parfois, entreprendre un programme d'études à la faculté (un programme qu'on doit terminer ailleurs) peut vouloir dire une ou deux années d'études de plus que si on était allé ailleurs", explique-t-il. Ce n'est pas une perte de temps, ni d'argent, mais un gain.

Après tout, étudier une ou deux années de plus, c'est toujours utile, c'est un enrichissement et surtout, il faut être reconnaissant envers la société qui vous subventionne pour étudier. Qu'est-ce que ça représente deux ans dans la vie d'une personne!"

Le doyen Bour est fier de sa Faculté Saint-Jean. Il ne se gêne pas pour en faire l'éloge et pour vanter les succès de ses étudiants. "Nous avons des taux de réussite équivalents et parfois supérieurs à la moyenne. La qualité de l'éducation, ici, j'en suis convaincu, est

> *La réalité, c'est qu'une petite institution comme la Faculté Saint-Jean ne peut pas offrir la même variété de cours et de professeurs que le deuxième plus grand campus universitaire au Canada, l'Université de l'Alberta.*

comparable à ce qui se donne ailleurs. Les résultats de nos étudiants sont là pour le prouver".

"J'ajouterais, poursuit Hubert Lafrance, que la qualité est peut-être meilleure ici parce que dans les plus petites institutions, les professeurs ont moins d'étudiants, donc ils ont plus de temps à leur consacrer. Les étudiants apprennent mieux".

■ Denis-Martin Chabot est journaliste pour Radio-Canada à Edmonton.

Une série de l'Agence de presse francophone

L'université inachevée

Il y a longtemps que les francophones à l'extérieur du Québec peuvent compter sur des établissements universitaires. Certes, ils ne répondent pas à toutes les attentes des communautés francophones, mais ils jouent un rôle essentiel dans leur développement.

• *Quartier Millwoods*

Construction de 48 logements coopératifs

EDMONTON- Monsieur Elmer MacKay, ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a annoncé l'engagement de fonds en vue de produire 48 logements coopératifs neufs pour la Universal Housing Corporation dans le quartier Millwoods à Edmonton.

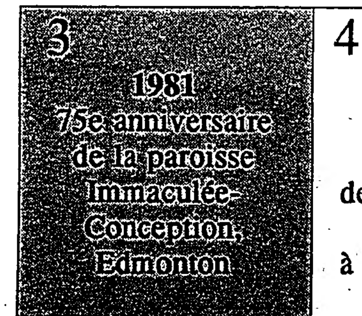
«Cette décision permettra à 48 familles d'obtenir une habitation décente et abordable. Nous pourrons aussi, en offrant un supplément de loyer pour un certain nombre de ces logements, combiner dans un même secteur communautaire des familles à revenus faible et modéré, a confié M. MacKay. C'est déjà de l'argent bien placé lorsqu'une famille peut profiter de l'addition de seulement un logement social; mais dans le cas présent, la construction d'un grand nombre de logements permet aux résidents de développer un sentiment d'appartenance à la collectivité, si important dans le concept de logement coopératif», a-t-il ajouté.

Le Programme fédéral des coopératives d'habitation de la SCHL a été conçu en vue de fournir la sécurité d'occupation aux ménages à revenu modéré qui ne peuvent accéder à la propriété. Ce programme financé exclusivement par le gouvernement fédéral, par le biais de la SCHL, aide les coopératives de logements permanentes à but non lucratif à aménager et à acquérir des logements. Un minimum de 30 p. cent et un maximum de 50 p. cent des logements sont offerts aux ménages éprouvant des besoins impérieux qui reçoivent de l'aide proportionnée à leur revenu aux termes du Programme de supplément de loyer.

Le prêt hypothécaire de 4 786 838$ consenti à la Universal Housing Cooperative est intégralement assuré par la SCHL et une subvention annuelle, dont le montant est établi à 119 995$ pour la première année, sera versée pendant toute la période d'amortissement de 30 ans. Une aide supplémentaire en vertu du Programme de supplément de loyer sera également offerte pour 22 des 48 logements, aide que se partageront le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral dans des proportions respectives de 70 et de 30 p. cent.

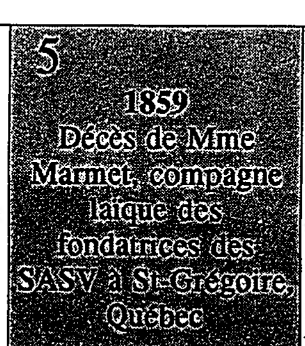
EPHEMERIDES DES SASV

Mai



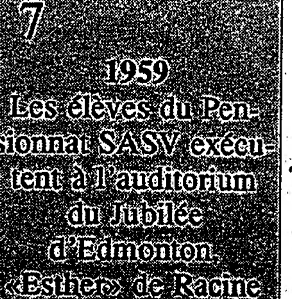
4

1952
Ouverture
du monastère
des religieuses du
Précieux-Sang
à St-Paul, Alberta



6

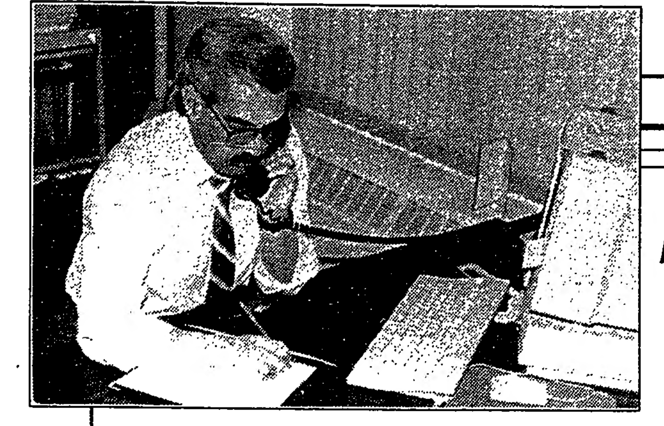
1939
Début de la
construction du
couvent SASV
à Val-Marie, Sask.



8

1942
Deux SASV de
Thérien, commencent
une série de
Catéchèse
à Glendon, Alberta





EDITORIAL

par Pierre Brault

L'APEC et les langues officielles

M. Donald P. Leitch, président de Alliance for the preservation of English in Canada (APEC) était de passage à Edmonton la semaine dernière. Il s'adressait, vendredi dernier, aux membres du North East Rotary Club d'Edmonton au Forum Inn.

Il s'en est pris au Commissaire aux langues officielles et à la Loi sur les langues officielles. Il disait vouloir donner une réponse au discours que le Commissaire avait prononcé devant un autre Rotary Club de la ville.

Il est évident que l'impact qu'il souhaitait ne s'est pas matérialisé car la plupart des membres du club l'ont écouté avec respect, mais à part quelques individus, ils ne partageaient pas les vues de ce «défenseur» de la langue anglaise. Déception pour lui et ses quelques supporteurs, il n'a pas eu droit à une ovation debout, ni à aucun applaudissement durant sa conférence.

Ce n'est pas le genre de discours négatif que M. Leitch délivre qui va faire avancer le dossier de l'unité nationale et le débat constitutionnel. Il dit que la Loi sur les langues officielles est discriminatoire et destructive et divise la population. Est-ce que ce ne serait pas le discours qu'il donne qui divise? L'heure est trop grave pour qu'on s'arrête à des discours fanatiques de la sorte. Cet avocat à la retraite y va de quelques exemples qui sont trop simplistes pour décrire une situation qui se veut très complexe. Il se sert de chiffres réels à ses propres fins.

Comment peut-on respecter et écouter les élucubrations et les balivernes d'un homme qui est président d'une association dont plusieurs de ses membres ont piétiné le drapeau québécois en Ontario lors d'une manifestation contre le bilinguisme. Quand on ne peut plus respecter le drapeau de quelque groupe que ce soit, il n'y a qu'un pas pour qu'on parle de racisme.

CARTER ET LES MÉDIAS

L'Orateur de la chambre à la Législature albertaine a le don de se mettre les pieds dans les plats. On serait porté à dire «qu'il ne veut rien savoir». C'est ce David Carter qui avait sommé Léo Piquette de parler en anglais seulement à la période des questions en 1987. C'est ce même David Carter qui a refusé aux journalistes de la Législature l'accès à une salle dont ils se servaient depuis des années pour faire leurs entrevues avec les ministres et les députés. C'est encore ce même David Carter qui refuse d'occuper les appartements prévus pour lui à la Législature sous prétexte qu'il y a trop de bruit et les payeurs de taxes doivent défrayer le coût d'un appartement en ville. C'est aussi ce même David Carter qui vient de provoquer encore une fois les membres de la galerie de la presse en accotant un caméraman de la télé anglaise sur une colonne à la Législature après lui avoir demandé à au moins deux reprises d'arrêter sa caméra.

On peut se demander si M. Carter n'use pas d'abus de pouvoir dans l'exercice de ses fonctions? Il est vrai que les pouvoirs accordés à l'Orateur de la chambre sont vastes et pratiquement sans limite.

Nous endossons la suggestion faite par les partis d'opposition qui veulent que l'Orateur de la chambre soit choisi par un comité de députés des trois partis. Il est évident que les Conservateurs voudront que ce soit l'un des leurs qui obtienne le poste. Nous n'y avons pas d'objection pourvu que ce soit quelqu'un qui flotte un peu moins. Nous croyons sincèrement qu'on pourrait trouver une solution à la satisfaction de tous. De toute façon, les agissements bizarres et les petits caprices de David Carter n'aident définitivement pas à rehausser l'image de l'Alberta à l'extérieur de la province. Il est grand temps qu'on enlève l'énorme nuage qui lui enveloppe la tête sans quoi on devra élargir les portes de la Législature, encore une autre dépense inutile pour les contribuables albertains.

COURRIER DES LECTEURS

Je ne veux pas que le Québec se sépare

Cher(e)s lecteurs/lectrices du Franco

Je suis étudiante à l'école Maurice-Lavallée et je suis très inquiète que le Québec veuille se séparer du Canada.

Je suis absolument contre cette idée de la séparation du Québec parce que j'ai l'impression que nous, les francophones hors Québec, allons en souffrir.

Je suis fière d'être francophone et je me sens privilégiée d'être capable d'avoir mon éducation en français, des ami(e)s francophones, et des institutions françaises comme la FJA, l'ACFA, Le Carrefour, La Girandole, le Centre 82, la Guinguette, la Faculté St-Jean et notre beau journal francophone, Le Franco, qui me donnent un environnement français.

Si le Québec se sépare, qu'est-ce qui va arriver à nos droits comme francophones? Est-ce que le gouvernement va abolir le bilinguisme? Car déjà notre Premier ministre Don Getty dit qu'il veut se débarrasser de toutes les lois à propos du bilinguisme, et le Québec n'est même pas encore séparé du Canada! Le Canada a grandi comme un pays bilingue et c'est seulement maintenant que les anglophones disent que le français leur est imposé. Je ne peux pas comprendre ça! C'est nous, les francophones, qui sommes forcés à apprendre l'anglais!

Mais je suis en faveur de ce que M. Bourassa demande pour le Québec; qu'il soit reconnu comme une société distincte dans la Charte des droits. Et pourquoi pas? Car c'est la culture et les lois civiles françaises qui distinguent le Québec de notre pays.

Dans l'hypothèse où je serais Québécoise, je voudrais quand même être libre pour ma province, mais je m'informerais de ce qui va se passer pour le million de francophones hors Québec.

En conclusion, j'espère que le Québec reste uni avec le Canada et que nos Premiers ministres puissent s'entendre.

Sincèrement,
Lise Bissonnette
Edmonton

M. le Rédacteur,

Ci-inclus mon offrande au Coup de Pouce.

Nous ne voulons pas perdre Le Franco notre seul journal français.

Un Coup de Pouce peut s'endurer, mais un coup de pied, j'en voudrais pas!!!

Gérard Blanchette
Falher, Alberta

LE FRANCO

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

APF

OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Conférence mondiale sur l'environnement

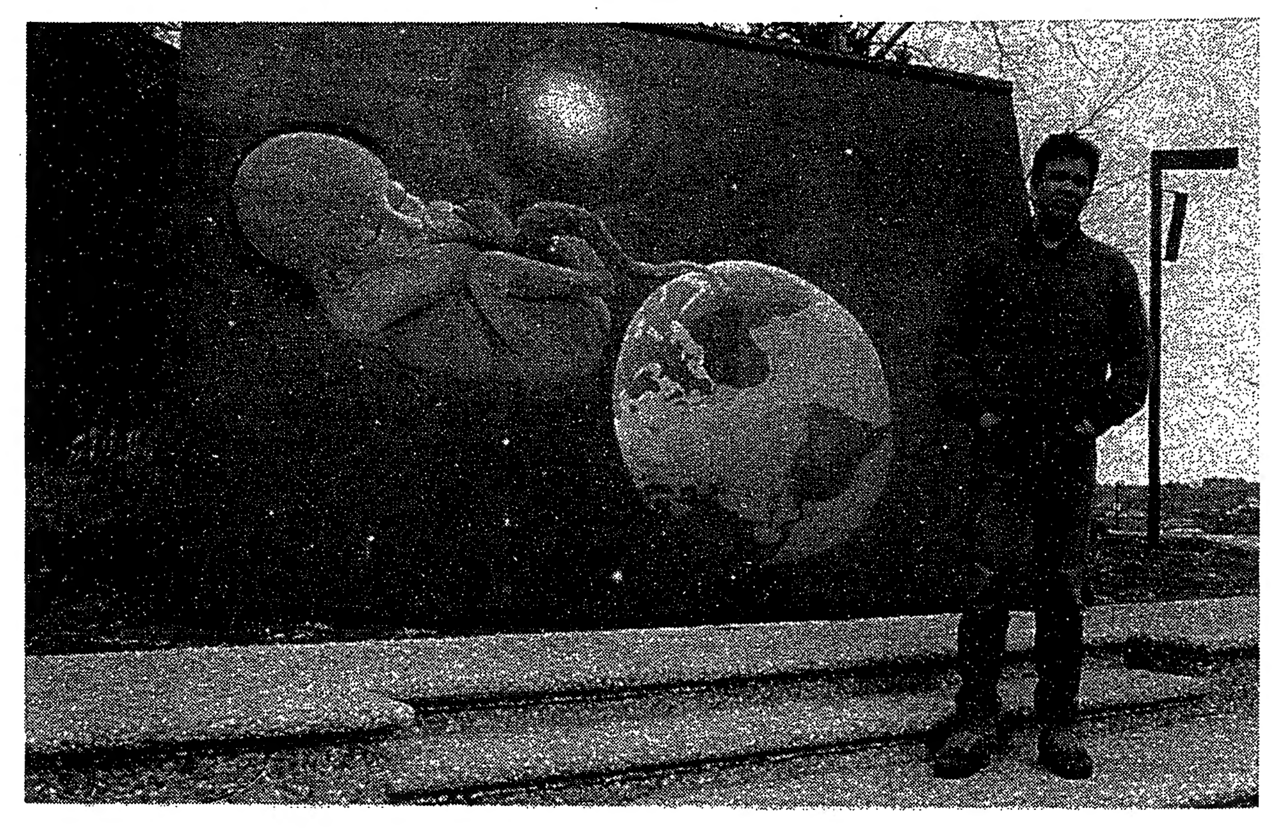
«J'irai jusqu'au bout de mes moyens pour me rendre à Rio»

- Mario Houle

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Vous vous souvenez de Mario Houle et Patrice Boyer, ces deux environnementalistes qui s'étaient donné le défi de remettre une carte postale géante lors de la Conférence mondiale des Nation-Unies sur l'environnement et le développement, qui aura lieu à Rio de Janeiro en juin prochain?

Son partenaire ayant abandonné le projet trois semaines après leur départ, Mario Houle était de retour à Edmonton le 21 avril dernier, seul. Peu importe, il a bel et bien l'intention de se rendre au bout de sa mission. Après avoir fait la visite de 33 universités canadiennes, après avoir recueilli plusieurs milliers de signatures, il entend parcourir les 15 000 kilomètres qui le sépare du Brésil. Réussira-t-il?



Mario Houle a passé la journée du 21 avril devant la Législature à exposer sa murale et à répondre aux question des gens.

Pour l'instant, son principal problème est une question financière. Mais Mario Houle se tourne vers les groupes écologiques de la région d'Edmonton, et plus particulièrement vers le groupe Ecocity qui a organisé une marche symbolique le 22 avril à l.occasion de la Journée de la Terre. Une partie des fonds recueillis lors de cette journée ont été donnés au voyageur pour qu'il puisse continuer son voyage. Il a aussi décidé de se défaire d'une partie de ses biens personnels comme son ordinateur et une encyclopédie Britannica qu'il vendra pour amasser des fonds supplémentaires.

Pourquoi est-il si téméraire? Pourquoi continue-t-il même s'il est seul et sans argent? «De toute façon, je n'étais plus capable de faire mon travail (menuisier) en sachant que la situation se détériore de jour en jour. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour ramener les messages à la conférence. J'irai jusqu'au bout de mes moyens. La seule chose dont je dispose, c'est que cette conférence peut changer quelque chose», affirme-t-il. Depuis le début de son voyage, il a même reçu plusieurs lettres de personnes qu'il a rencontrées et qui l'encouragent.

Mario Houle a entrepris ce périple parce qu'il est convaincu que la situation environnementale au niveau mondial est grave. Ce voyage lui permet également un cheminement personnel qu'il ne peut négliger. «Tu as des moments où tu te sens confiants, la direction que tu as prise est confirmée par les événements. Puis tu oublies, tu commences à douter, tu vois toutes sortes de problèmes. C'est pourquoi tu dois te souvenir. Ça remonte le moral.»

Il est donc parti le jeudi 23 avril pour l'Amérique du Sud. Initialement, il voulait visiter quelques universités américaines mais ses plans ont changé. «Maintenant, c'est le marathon qui commence, disait l'environnementaliste avant de partir. Je dois faire 15 000 kilomètres en six semaines. Je n'ai pas le temps de m'arrêter en chemin.»

Une fois rendu, Mario Houle prévoit remettre la carte postale géante au secrétaire général de la Conférence, M. Maurice Strong (ce dernier est un Canadien), ainsi qu'aux représentants des 166 pays représentés. Avant que les décisions finales soient prises, il leur proposera également de visionner le film d'animation **L'homme qui plantait des arbres** de Frédéric Bach qu'il a rencontré à Montréal.

À son retour, Mario Houle entend rencontrer la femme de Maurice Strong, la seule femme à avoir parlé de maison écologique depuis les cinq dernières années. Il veut lui proposer de mettre sur pied un concours national pour les étudiants en architecture. Le gagnant verrait sa maison écologique construite dans le parc national de Banff ou Jasper. Cette maison serait vue et visitée par des milliers de touristes chaque année. Évidemment, tout cela n'est encore qu'à l'état de projet.

D'ici là, Le Franco gardera contact avec le voyageur jusqu'à la remise de la carte postale à Rio. Bon voyage M. Houle!

• Question financière

L'ACFA de Calgary déménage...

par CAROLE THIBEAULT

CALGARY- Avis aux membres de l'ACFA de Calgary: votre bureau régional déménage.

Auparavant, l'ACFA partageait ses locaux avec la Société de théâtre de Calgary mais cette dernière a décidé de ne pas renouvelé son bail étant donné le coût trop élevé pour la location. Il devenait donc impossible pour l'ACFA de conserver un si grand local à elle seule.

L'ACFA se retrouve dans le même édifice, deux portes à côté de l'ancien local. Elle partage ce nouvel emplacement avec le comité de communication responsable du journal Le Calgaréen.

Quant à la Société de théâtre de Calgary, elle attendra l'automne pour se trouver un nouveau local, ce qui ne cause aucun problème puisque la prochaine pièce ne se jouera qu'en octobre prochain et que la ligue d'improvisation a terminé sa saison.

• Pépinière

Une entreprise florissante



Cette photo représente environ 1/3 de la superficie de la pépinière

par LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE- Quatre hommes d'affaires de Bonnyville, Messieurs Clermont Roy, Valère Roy, Marcel Ducharme et Dave Skuba se sont associés dans le but de créer une pépinière dans la région. Afin d'ajouter de l'expertise à leur projet, ils ont fait appel aux services d'une compagnie québécoise, Pampev inc., qui oeuvre dans la gestion des ressources forestières. Cette entreprise s'est jointe à eux pour présenter une soumission au ministère des Terres et Forêts du gouvernement provincial, en juin 1991. Un mois plus tard, ils ont obtenu un contrat qui consiste à planter de 6 millions d'arbres par année pendant 5 ans.

Les bâtiments ont été érigés dans le parc industriel de Bonnyville en septembre 1991. Cela a eu pour effet de hausser l'industrie de la construction, elle-même reliée étroitement à celle du transport. La pépinière emploie trois personnes à temps plein ainsi que 30 à 40 employés saisonniers. Il est à noter que ces derniers emplois sont comblés à 85% par des femmes. Ce projet entraîne aussi une demande supplémentaire en gaz, en eau et en électricité qui génère des revenus substantiels pour les compagnies de la région.

Le ministère a fourni cette année des semences d'épinettes blanches et s'engage à acheter la production cet automne. Ces arbustes seront entreposés pendant l'hiver puis, au printemps suivant, expédiés dans différentes régions de la province pour fin de reboisement. «Nous espérons présenter d'autres soumissions dans les années à venir afin d'élargir notre production», de conclure Clermont Roy. Cette entreprise florissante reflète bien la sensibilisation des gens face à leur environnement.

OFFRES D'EMPLOIS

• J-H Picard et Maurice-Lavallée

Un bouquet jeune et dynamique clôture la saison du T.F.E.

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON- Une soirée de variétés a achevé la saison théâtrale 1991-1992 du Théâtre français d'Edmonton. Les écoles J.H. Picard et Maurice-Lavallée ont en effet présenté un spectacle d'une qualité digne de mention en collaboration avec le T.F.E. Du 10 au 15 avril, 25 jeunes comédiens de la 8e à la 12e année sont montés sur les planches; la plupart d'entre eux pour la première fois de leur vie. Dans **Méli-Mélo** de J.H. Picard, les étudiants ont fait preuve d'une originalité sans pareille et d'une versatilité impressionnante. **J'ai perdu la boule** de l'école Maurice-Lavallée exigeait pour sa part, un talent particulier pour les rôles de composition. Le naturel de leur jeunesse aidant, les acteurs et actrices des deux écoles ont voué néanmoins de nombreuses heures de travail à la mémorisation et à la répétition. Chapeau ! ils étaient tous formidables dans leur genre. Une excellente diction, de la spontanéité, un bon français: cette relève fraîche et dynamique peut marcher tête haute !



Les jeunes artistes amateurs des écoles Maurice-Lavallée et J. H. Picard ont donné un spectacle remarquable! Sur la photo, on voit une scène de la pièce J'AI PERDU LA BOULE présentée par l'école Maurice-Lavallée.

Quatre saynètes composaient **Méli-Mélo**. Qui suis-je ? proposait une réflexion philosophique sur la jeunesse et la vieillesse.

Le Théâtre de participation écrit par Clémence Desrochers, incitait subtilement les spectateurs à devenir des acteurs. L'échange verbal intense ainsi que la gravité du sujet n'ont laissé personne indifférent. L'Histoire des brigands était avant tout un exercice dramatique ayant recours aux jeux de mots et d'expressions. Jacques Prévert, un expert en la matière aurait été fier. La première partie s'est achevée sur une note humoristique; une scène cocasse Chez le coiffeur.

J'ai perdu la boule est une pièce intéressante. L'action se déroule dans un asile psychiatrique. Cinq patients sont sous l'emprise d'une doctoresse fanatique, tueuse de rêves qui semble avoir un comportement plus névrotique que ses protégés. Son pouvoir est d'ailleurs amplifié par la ténébreuse cinquième symphonie de Beethoven. Un assistant consciencieux complète la troupe. L'un des patients, plus lucide que les autres croit qu'il sortira bientôt de l'établissement. Avant sa «libération», il désire toutefois donner un peu de bonheur à ses acolytes. Ensemble, ils décident d'organiser une visite au jardin zoologique: un succès ! Or, leur plaisir est éphémère. Ils sont vite ramenés au bercail où règne la terrible psychiatre ... Ce thème a déjà été exploité dans le film Dream Team mettant en vedette Michael Keaton. Au théâtre, il s'agit d'un tour de force si l'on veut rendre le tout vraisemblable. Dans un décor rappelant les oeuvres de Magritte, les jeunes de Maurice-Lavallée ont incarné avec brio les différentes personnalités. Chaque personnage donnait l'impression d'être unique et c'est précisément ce qui a fait de cette pièce une attraction sans égal.

Bravo à tous ces jeunes artistes qui ont su nous distraire en enrobant d'humour une remise en question bien légitime des valeurs sociales qui ne sont pas toujours bien raisonnables.

• *St-Thomas d'Aquin*

"Le centre paroissial, il nous le faut... on l'aura... bientôt!"

-Comité de levée de fonds



(Photo Carole Thibeault)

Lors d'une courte cérémonie, le curé Clément Gauthier a béni le site du futur centre et a procédé à la première pelletée de terre officielle aidé de M. Georges Vincent, président du comité de construction et de Paul Guilbaut, président du comité de paroisse.

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La paroisse St-Thomas d'Aquin aura enfin son centre paroissial. Après plus de 5 ans d'attente, 12 ans à payer la dette de 700 000$ amenée par la construction de l'église elle-même, les paroissiens devraient donc voir leur centre paroissial construit et mis en opération dès septembre 1992.

Il y a à peine plus d'un an, le comité pour la construction de la salle paroissiale commençait sa levée de fonds. Son objectif: 300 000$. Tous les paroissiens ont mis la main à la pâte: des dons, des prêts sans intérêt, bingos, ventes d'assiettes commémoratives. «Beaucoup de paroissiens se sont impliqués. Il ne faudrait pas que personne pense que c'est le résultat d'une ou deux personnes seulement. Les gens ont été très généreux», d'affirmer M. Guy Ouellette, président du comité de levée de fonds. À venir jusqu'à maintenant, 250 000$ ont été recueillis mais M. Ouellette est très optimiste quant aux 50 000$ manquants. «Saint Thomas est le patron de la paroisse; certains ne croyaient pas vraiment au projet. Maintenant, avec l'équipement qu'il y a sur le terrain (chargeurs, camions), je suis certain que certaines personnes qui hésitaient vont y croire. Il y aura certainement d'autres dons qui vont entrer.»

La deuxième partie du projet, d'un coût global de 600 000$, constitue l'hypothèque de l'édifice d'une valeur de 300 000$. Cette nouvelle dette sera payée de la même façon que celle de l'église: soit par les collectes, les dons, les bingos, les casinos. Gaétan Construction est la compagnie responsable de la construction. Son propriétaire, Gaétan Gagnon, est un francophone.

Le nouveau centre paroissial mesurera 8 000 pieds² et sera annexé directement à l'église. On y verra une salle assez grande pour accueillir 250 personnes, une autre un peu plus petite, une cuisine, des bureaux d'administration. Ces locaux seront mis à la disposition de la communauté, des différentes associations tant pastorales que pour les jeunes ou les aînés.

LA PAGE DE L'ACFA

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

CALENDRIER CULTUREL DE MAI 1992

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles? Veuillez nous faire parvenir vos renseignements avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

1er et 2 mai - EDMONTON - On est au coton, film de Denys Arcand (ONF - 1970) raconte l'exploitation des travailleurs du textile au Québec. Métro Cinéma, rez-de-chaussée de la Place du Canada (entrée S.E.), 9700 avenue Jasper à 20 h 00. Pour plus de renseignements: 425-9212.

Fin de semaine d'appréciation culturelle à l'école Maurice-Lavallée à Edmonton. Participation des élèves francophones des écoles albertaines. Spectacles de tous genres, exposition de projets en arts visuels. Pour plus de renseignements: 468-6934.

2 mai - SAINT-PAUL - Exposition des artistes locaux et reconnaissance des bénévoles au Polaris Arena. Pour plus de renseignements: 645-4630.

3 mai - SAINT-PAUL - Brunch champagne pour le citoyen ou la citoyenne de l'année à 11 h 00 au Centre récréatif de St-Paul. Pour plus de renseignements: 645-6800.

3 mai - EDMONTON - Portes ouvertes au Manoir Saint-Thomas (9022 - 85 ave) pour célébrer le 10e anniversaire de son ouverture, de 14 h 00 à 16 h 00. Pour pus de renseignements: Carmen Maisonneuve, 466-7886.

3 mai - LETHBRIDGE - Assemblée générale, de l'A.C.F.A. régionale de Lethbridge au centre culturel, 325, 6e rue sud. 13 h 30. Pour plus de renseignements: 328-8506.

4, 5, 6, 7 et 8 mai - EDMONTON - Exposition du premier concours des Arts visuels ouverte au public les 4, 5 et 6 mai de 13 h 00 à 15 h 00, le 7 mai de 13 h 00 à 20 h 00 à la Faculté Saint-Jean. Vernissage le 8 mai de 18 h 00 à 20 h 00. Remise des prix le 8 mai à 23 h 00. Pour plus de renseignements: 466-1680.

5 mai - MEDLEY - Exposition d'arts visuels à l'École Voyageur.

5-6-7 mai - MEDLEY - Salon du livre à l'École Voyageur.

6 mai - EDMONTON - Notre place au soleil, présenté par Ciné-femmes au Cinéma Colin Low de l'O.N.F., Place Canada, 9700 avenue Jasper à 19 h 30, gratuit. Pour plus de renseignements: Evelyne St-Amand Hubert, 469-4401.

6 mai - BONNYVILLE - Soirée divertissante/Piano bar avec invitée spéciale Josée Lajoie à 18 h 00 au Centre culturel. Coût 6,00$/personne (cocktail, amuse-gueules, canapés). Pour plus de renseignements et billets (jusqu'au 4 mai): 826-5275.

7 mai - MEDLEY - Concert du printemps à l'école Voyageur.

7 mai - EDMONTON - Collage de vidéos albertains par Alain Ouellette à 20 h 00 à la Faculté Saint-Jean. Présenté par l'O.N.F. et l'A.C.F.A. provinciale. Entrée gratuite.

7 mai - CALGARY - Forum public d'information sur le Centre scolaire communautaire à 19 h 30 au gymnase de l'école Sainte-Anne (1010-21 avenue S.O.). Pour plus de renseignements: Liette, 250-2105.

7 et 8 mai - EDMONTON - Exposition de livres d'art, de musique et de bandes vidéo, à la Faculté Saint-Jean le 7 mai de 13 h 00 à 20 h 00, le 8 mai de 18 h 00 à 20 h 00. Entrée gratuite. Pour plus de renseignements: 466-1680.

7 au 10 mai -BONNYVILLE - Voyage-échange culturel, les élèves de l'école secondaire Notre-Dame ainsi que leurs familles accueilleront une classe de la 9e année de l'école Georges Vanier de Calgary.

8 mai - EDMONTON - 3e Gala albertain de la chanson à la Faculté Saint-Jean à 20 h 00. Billets: 12,00$ en vente à l'A.C.F.A. provinciale et à la librairie Le Carrefour. Pour plus de renseignements: 466-1680.

8 mai - SAINT-ISIDORE - Festival de film Barbar au Club Bar-Bar à 20 h 00. Pour plus de renseignements: Denis au 624-1339.

8 et 9 mai - SAINT-PAUL - Qui est à blâmer? (8 mai) et C'était son destin! (9 mai) à 19 h 00, au petit théâtre de l'école Régionale présentés par le Festival Franco-Jeunesse. Coût: 6,00$. Pour plus de renseignements: 645-4800.

9 mai - EDMONTON - Les Chantamis célèbrent leurs 25 ans! Spectacle, goûter et soirée dansante au Holiday Inn Crown Plaza (l'ancien Château Lacombe), 19 h 30, billets 15,00$, disponibles auprès des membres ou téléphonez 479-9249.

9 mai - EDMONTON - Déjeuner mensuel organisé par l'Alliance française au Café de ville. Pour plus de renseignements: 433-0671.

10 mai - SAINT-PAUL - Brunch pour la Fête des mères préparé par les Blés d'or au Centre culturel à 11 h 00. Pour plus de renseignements: 645-4410.

10 mai - BONNYVILLE - Spectacle annuel des Vol-au-vent (danses folkloriques) à 14 h 00 au Centre Lyle Victor Albert à l'occasion de la Fête des mères. Pour plus de renseignements: 826-5275.

10 mai - SAINT-PAUL - Qui est à blâmer? et C'était son destin! présentés par le Festival Franco-Jeunesse de 12 h 30 à 14 h 30 puis de 15 h 00 à 17 h 00. Coût: 7,50$. Pour plus de renseignements: 645-4800.

10 mai - EDMONTON - Brunch de la Fête des mères au Centre Marie-Anne Gaboury à 11 h 00. Pour plus de renseignements: 468-6983.

10 mai - BONNYVILLE - Trio Les Blés d'or dansent à Bonnyville au Centre Lyle Victor Albert. Pour plus de renseignements: 645-4410.

11 mai - CALGARY - La lune dans le caniveau, film français (1983) de Jean-Jacques Beineix mettant en vedette Gérard Depardieu. Au cinéma Plaza, 1133 Kensington Road, N.W.. 21 h 15. Pour plus de renseignements: 283-3636.

11 mai - DONNELLY - Portes ouvertes à la Société historique et généalogique de Smoky River de 14 h 00 à 21 h 00. Pour plus de renseignements: 925-3801.

12 mai - BONNYVILLE - Concert avec l'orchestre symphonique d'Edmonton au Centre Lyle Victor Albert à 20 h 00. Pour procurer des billets: 826-5141.

12 mai - EDMONTON - Pierres vivantes, Première de la version française du film biographique du Frère Antoine Kowalczyk, O.M.I., à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean (8406 rue Marie-Anne Gaboury) à 19 h 30.

13 mai - BONNYVILLE - Présentation de la troupe de théâtre de l'École Racette au Centre Lyle Victor Albert de 14 h 00 à 15 h 00 pour les élèves de l'école Dr Bernard Brosseau. Pour plus de renseignements: 826-5275.

14 mai - EDMONTON - Souper-causerie des femmes, thème: La femme et l'art au Club Royal Glenora, 11160 River Valley Road, 18 h 00, coût: 18,00$. Pour plus de renseignements: 469-4401.

15 mai - CALGARY - Copains de jeux se rencontreront au Sam Livingston Fish Hatchery (1440 - 17A rue S.E.) à 9 h 45, 5,00$/famille. Pour plus de renseignements: 282-1630.

15 mai - CALGARY - Toto le héros, co-production Belgique/France au cinéma Plaza, 1133 Kensington Road, N.W., 21 h 45. Pour plus de renseignements: 283-3636.

15 mai - EDMONTON - Souper gastronomique à l'Anjou organisé par l'Alliance française. Pour plus de renseignements: 469-4401.

18 mai - BONNYVILLE - Journée internationale des musées sur le terrain du Musée de 10 h 30 à 16 h 00. Goûter servi sur place.

16 mai - CALGARY - Toto le héros, co-production Belgique/France au cinéma Plaza, 1133 Kensington Road, N.W., 19 h 00. Pour plus de renseignements: 283-3636.

16 mai - LETHBRIDGE - Brunch pour la Fête des pères et des mères, au Centre Culturel, 325, 6e rue sud, prix: 6,00$/adultes, 4,00$/enfants de 6 à 15, 2,00$/petits. Réservations avant le 8 mai: 328-6506.

17 mai - CALGARY - Toto le héros, co-production Belgique/ France au cinéma Plaza, 1133 Kensington Road, N.W., 13 h 30 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 283-3636.

17 mai - EDMONTON - 12e spectacle annuel de l'Association La Girandole, à la bibliothèque municipale au centre ville à 14 h 00. Pour plus de renseignements: Yves Moquin, 468-1130 ou Nicole Hébert, 484-0867.

18 mai - CALGARY - Toto le héros, co-production Belgique/ France au cinéma Plaza, 1133 Kensington Road, N.W., 18 h 45. Pour plus de renseignements: 283-3636.

19 mai - CALGARY - Toto le héros, co-production Belgique/ France au cinéma Plaza, 1133 Kensington Road, N.W., 21 h 30. Pour plus de renseignements: 283-3636.

20 mai - SAINT-PAUL - Ouverture officielle de l'exposition dans la Galerie d'Art pour le 125e anniversaire du Canada et le 25e anniversaire de la piste d'atterrissage de Saint-Paul.

20 mai - CALGARY - Toto le héros, co-production Belgique/ France au cinéma Plaza, 1133 Kensington Road, N.W., 19 h 00. Pour plus de renseignements: 283-3636.

21 mai - CALGARY - Toto le héros, co-production Belgique/ France au cinéma Plaza, 1133 Kensington Road, N.W., 21 h 30. Pour plus de renseignements: 283-3636.

21 mai - CALGARY - Déjeuner mensuel du Club Inter à l'Hôtel Palliser, 15,00$/personne. Pour plus de renseignements: 250-5001.

21 mai - EDMONTON - Causerie Châteaux de la Loire présentée par l'Alliance française. Pour plus de renseignements: 433-0671.

22 au 24 mai - EDMONTON - Festival théâtral jeunesse à Edmonton. Pour plus de renseignements: Théâtre Popicos, 469-9584.

23 mai - CALGARY - La grand'amour, concert présenté par la chorale Voix des rocheuses à 20 h 00 au théâtre Pumphouse 2140 - 93 avenue S.O.. Pour plus de renseignements: 250-5001.

23 mai - EDMONTON - Souper au homard, organisé par la Société des acadiennes et des acadiens à la salle communautaire Bonnie Doon. Coût: 25,00$/membres, 30,00$/non-membres. Pour plus de renseignements: Lyne Massé 468-6983.

23, 24 et 25 mai: - EDMONTON - Randonnée pédestre au Mont Robson organisée par le Club de plein air francophone. Camping près du Lac Kinney, coût: transport et location d'équipement selon le besoin. Pour plus de renseignements: José ou Claude, 469-1344.

24 mai - LETHBRIDGE - Brunch pour la Fête des pères et des mères, à midi au Parc Henderson. Coûts: 4,00$/adulte, 2,00$/ enfant. Pour plus de renseignements: Diane, 328-8506.

24 mai - JEAN-COTÉ - Rendez-vous du Baladeur, départ de l'École Héritage à 14 h 00. Aidez à recueillir des fonds pour la Bourse commémorative Alfred Canuel pour aider aux jeunes finissants de l'École Héritage qui désirent poursuivre leurs études supérieures en français. Pour plus de renseignements: 837-2296.

28 mai - CALGARY - Souper femme-euses à 18 h 30. Pour plus de renseignements: Ghada, 247-6487.

29 mai - PLAMONDON - Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Plamondon, et Première canadienne du film Parlons Franc de l'O.N.F. tournée en partie à Plamondon à 20 h 00. Pour plus de renseignements: 798-3896.

31 mai - EDMONTON - Randonnée en bicyclette, dîner fourni, chansonnier, départ du Centre Marie-Anne Gaboury à 11 h 00. Pour plus de renseignements: 468-6983.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

CALGARY - Copains de jeux (mères et jeunes enfants) au Centre multiculturel de Calgary de 9 h 30 à 11 h 30, 5,00$/famille. Pour plus de renseignements: 282-1630.

GIROUXVILLE - tous les mardis et jeudis à 13 h 30, "Quilles sur tapis". Pour plus de renseignements: Aldéa: 323-4682.

GIROUXVILLE - tous les mercredis, travaux manuels. Pour plus de renseignements: Paquerette, 323-4264.

EDMONTON - Le club d'âge d'or de Saint-Joachim se rencontre tous les mercredis de 14 h 00 à 16 h 30 pour jouer au bridge au 9924-110 rue. Pour plus de renseignements: Églande Mercier au 489-4417.

EDMONTON - La Guinguette, club social d'Edmonton. Ouvert tous les vendredis de 20 h 00 à 2 h 00. Pour plus de renseignements: Sylvie Francoeur ou Réjean Lavoie au 469-1344.

EDMONTON - Entre-femmes, les rencontres du groupe auront lieu tous les mercredis à partir de 10 h 00. Pour plus de renseignements: Nicol Walczak au 461-0609.

SAINT-ISIDORE - Le Bar Bar, club social. Pour plus de renseignements: 837-2296.

EDMONTON - Soirée de conversation chaque jeudi à partir de 19 h 00 au local de l'Alliance française d'Edmonton. Pour plus de renseignements: 433-0671.

DONNELLY - Vous pouvez louer des films en français sur vidéo-cassette de la Société historique à Donnelly du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00. Coût: 2,00$/ film. Pour plus de renseignements: 925-3801.

CALGARY - Chaque vendredi soir, rencontre des 50 ans et plus au Club de l'Amitié au sous-sol de l'église Sainte-Famille (1717-5e rue S.O.). Pour plus de renseignements: Oscar Fauchon au 244-2200.

LETHBRIDGE - Venez vous divertir tous les deux vendredis au Club Hebdo. Pour plus de renseignements: 328-8506.

BONNYVILLE - Rencontre tous les lundis et vendredis au Centre culturel pour bingo, jeux de cartes et jeux libres. Pour plus de renseignements: 826-1909.



BONNE FÊTE À TOUTES LES MAMANS
LE 10 MAI



• Tisserandes de St-Isidore

Des talents à partager

par LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE- Mesdames Rose Lavoie et Lucille Bergeron, représentantes des Tisserandes de St-Isidore, étaient de passage à Bonnyville les 23, 24 et 25 mars pour donner un atelier de tissage sur métier.

Pendant ces trois jours, de 9h à 17h et 19h à 22h, elles ont enseigné des techniques de tissage à une dizaine de femmes. Ces dernières ont appris comment monter un métier, comment mesurer et faire différents patrons. Les Tisserandes leur ont également parlé de leur organisation dans le but de les encourager à former un groupe pour la région de Bonnyville.

Les femmes de Saint-Isidore se rencontrent régulièrement au Centre des Tisserandes de 9h à 16h30. Elles y confectionnent des nappes, napperons, centres de table, couvertures, tapis, gilets, et ceintures fléchées. Elles participent à des expositions dans la région de Rivière-la-Paix et se déplacent dans la province pour donner des cours afin de faire connaître cette forme d'artisanat. Elles accueillent aussi chaque année bon nombre de touristes et d'élèves dans leur local.

Cet atelier a eu lieu grâce à des subventions de l'ACFA provinciale par l'entremise du programme d'artistes en résidence ainsi que de Further Education Council.



(Photo Lucie Lavoie)

Lucille Bergeron et Rose Lavoie (au centre) montrent à Isabelle Hétu et Francine Gagnon comment se servir d'un métier à tisser. On apprend en s'amusant!

• Souper-causerie

La psychologie du couple

par MURIELLE PAQUIN

LETHBRIDGE- Vendredi le 3 avril, Hélène Canesson, nous a présenté une causerie sur la «Psychologie du couple». Nous étions 16 à cette rencontre. Cette dame nous a entretenus pendant une soixantaine de minutes d'un sujet qui, en lui-même, semblerait lourd et délicat mais elle a fait cette présentation avec tact, expertise et humour. En observant les réactions de l'auditoire, l'on pouvait être assuré qu'elle touchait des cordes sensibles. Elle a été beaucoup apprécié des participants. Le souper-maison le fut aussi.



Hélène Canesson

• *66e anniversaire de mariage*

Quand les violons s'accordent...

par LINA LABONTÉ

PLAMONDON- Roselda (85 ans) et Clifton (86 ans) Plamondon ont célébré leur 66e anniversaire de mariage, le 15 février dernier.

La vie est très différente aujourd'hui, en comparaison avec l'année de leur mariage en 1926. Malgré la dureté des temps et les défis que la vie posait, la joie de vivre a toujours été évidente dans leur vie de couple.

Ils ont eu 9 enfants dont 5 demeurent aux alentours de Plamondon. Ils sont également fiers de leurs 34 petits-enfants et 47 arrière-petits-enfants.

Roselda et Clifton demeurent en campagne à quelques kilomètres du hameau de Plamondon. Ils se rendent à Plamondon pour s'approvisionner et participer à la célébration de la messe chaque dimanche.

Chaque printemps, ils sèment un petit jardin que Roselda remplit de fleurs, de fraises et de tomates. Clifton s'occupe de l'entretien de la cour et pendant l'hiver, il fend du bois pour garder la forme et pour se rappeler le temps passé. Une autre de leur passion est de sortir leurs violons et de jouer quelques valses, gigues et reels du bon vieux temps.

Le talent ne manque pas quand la grande famille se réunit, alors que les violons de Roselda, Clifton et leurs enfants s'accordent avec la guitare et le piano des petits-enfants. La chanson et «le bon temps roulent... toute la nuit».

Roselda et Clifton, Plamondon vous souhaite encore plusieurs années de bonne santé et de joie. Félicitations!



Clifton et Roselda Plamondon

• *Échange culturel*

Edmonton devient amie avec Trois-Rivières



(Photo Carole Thibeault)

Sur cette photo, pouvez-vous distinguer les jeunes de Maurice-Lavallée des Québécois? Il n'y a pratiquement aucune différence. La jeunesse est la même d'un bout à l'autre du Canada!

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Les élèves de la 6e année de l'école Maurice-Lavallée ont vécu une expérience très enrichissante au cours du mois d'avril: ils sont allés visiter des élèves de Trois-Rivières Ouest (Québec) et vice-versa.

Selon Marc Motut, enseignant à Maurice-Lavallée et un des responsables du projet, les jeunes sont sortis grandis de cette expérience. «Pour les Franco-Albertains, ils ont découvert l'importance de la langue française au Canada; pour les Québécois, ils ont découvert que la langue française est bien vivante à l'extérieur du Québec.»

Pendant ce voyage, les jeunes ont participé à des activités tant touristiques qu'éducationnelles.

Cet échange a été financé en majeure partie par l'Association canadienne des éducateurs de langue française. Le reste a été payé par une contribution des parents et une levée de fonds faite par les étudiants eux-mêmes.

Les responsables du projet sont Marc Motut, Diane Noël et Claude Ouimet d'Edmonton et Hélène Corneau, Marthe Fortin et Robert Laframboise de Trois-Rivières Ouest.

• Société historique de Smoky River

Journée portes ouvertes

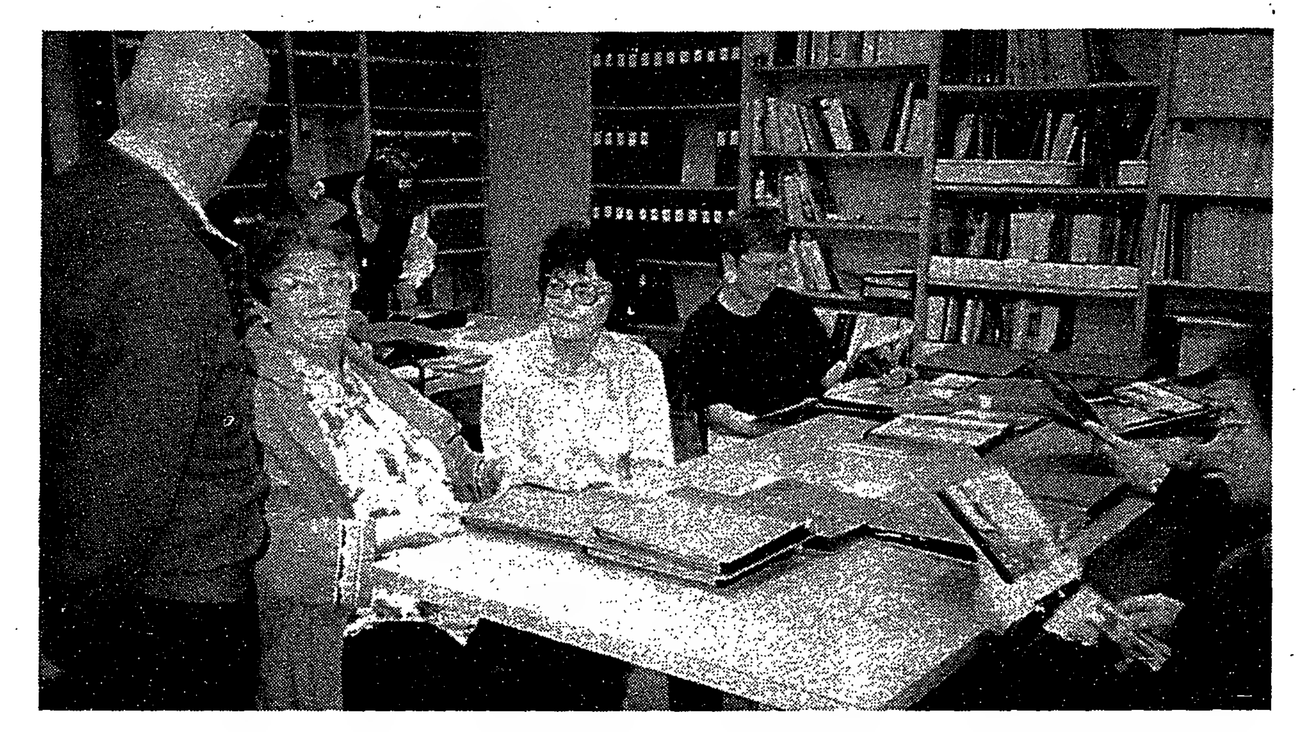
par NOËLLA FILLION

RIVIÈRE-LA-PAIX- Le 13 avril, avait lieu la troisième journée portes ouvertes à la Société historique et généalogique de Smoky River.

Les photos à consulter et à identifier étaient celles de McLennan et Kathleen. Certains travaux de généalogie étaient aussi en exposition. Quarante-quatre personnes ont profité de l'occasion pour venir se renseigner et voir.

À venir jusqu'à maintenant, les journées portes ouvertes ont suscité l'intérêt, attirant chacune une quarantaine de personnes dont plusieurs nouveaux membres.

La prochaine journée aura lieu le 11 mai de 14h à 21h. On exposera les photos de Guy et de Falher.



• Prêts aux étudiants entrepreneurs

Les demandes sont maintenant acceptées

EDMONTON- L'été dernier, plusieurs étudiants de l'Alberta ont exploité leur propre entreprise avec l'aide de la Banque fédérale de développement (BFD) et du gouvernement fédéral.

Rob Cleland, 16 ans, de Westaskiwin en Alberta, a suivi la tradition familiale et a semé 18 acres de blé pendant l'été. Il a emprunté 2 700$ pour couvrir les frais de démarrage, c'est-à-dire pour louer la terre et les machines agricoles et pour acheter les semences et les engrais. «Je n'aurais jamais pu semer sans ce prêt, l'agriculture coûte tellement cher», dit-il. Cette activité lui a permis de récolter 13 040$ en vendant le blé à un producteur de céréales à l'automne. C'était la deuxième fois l'an dernier que Rob empruntait de l'argent pour financer une récolte.

Rob fait partie des centaines d'entrepreneurs en herbe qui ont profité d'un programme de prêts conçu spécialement pour aider les étudiants à lancer leurs propres entreprises. Parmi les autres projets acceptés, notons la peinture de clôtures, l'entretien de pelouse, le gardiennage d'animaux domestiques, la culture céréalière, l'enregistrement vidéo, le nettoyage de piscines, l'organisation de visites guidées, la fabrication de bijoux et la vente de t-shirts ornés de dessins originaux.

Pour la huitième année de suite, le programme Prêts aux étudiants entrepreneurs permet aux candidats admissibles d'obtenir un prêt sans intérêt jusqu'à concurrence de 3 000$ pour couvrir les frais de démarrage et d'exploitation de leur entreprise.

Le programme Prêts étudiants

...suite en page 15

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS AU PUBLIC

Alberta Natural Gas Ltd
Modification du tarif en vigueur à compter du 1er février 1992

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique afin d'obtenir les témoignages et points de vue des parties intéressées à la demande en date du 30 janvier 1992 présentée par l'Alberta Natural Gas Ltd («ANG») conformément à la partie IV de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* et visant les droits que pourra exiger l'ANG après la date du 7 février 1992.

L'Office a reçu deux lettres de l'Independent Petroleum Association of Canada et de la Czar Resources Ltd. respectivement dans lesquelles les deux sociétés mettent en question le taux de rendement proposé par l'ANG. Toute personne souhaitant intervenir à l'audience doit déposer un avis d'intervention auprès du secrétaire de l'Office et en signifier trois copies à l'ANG à l'adresse suivante:

2900, 240-4ième Avenue sud-ouest
Calgary (Alberta)

L'ANG fournira une copie de sa demande à tous les intervenants.

La date limite de réception des propositions d'intervention écrites est le 1er mai 1992. Le secrétaire de l'Office diffusera une liste des intervenants après cette date. Toute personne qui ne souhaite pas intervenir à l'audience mais qui aimerait faire des commentaires sur la demande en question doit déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office avec copie à l'ANG. La date limite de réception des lettres de commentaires est le 6 juillet 1992.

On peut obtenir de l'information sur la procédure d'audience (ordonnance RHW-1-92) ou les Règles de pratique et procédure de l'ONÉ régissant toute les audiences de l'Office (disponibles en anglais et en français) en écrivant au secrétaire de l'Office ou en téléphonant au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office (403) 292-4800

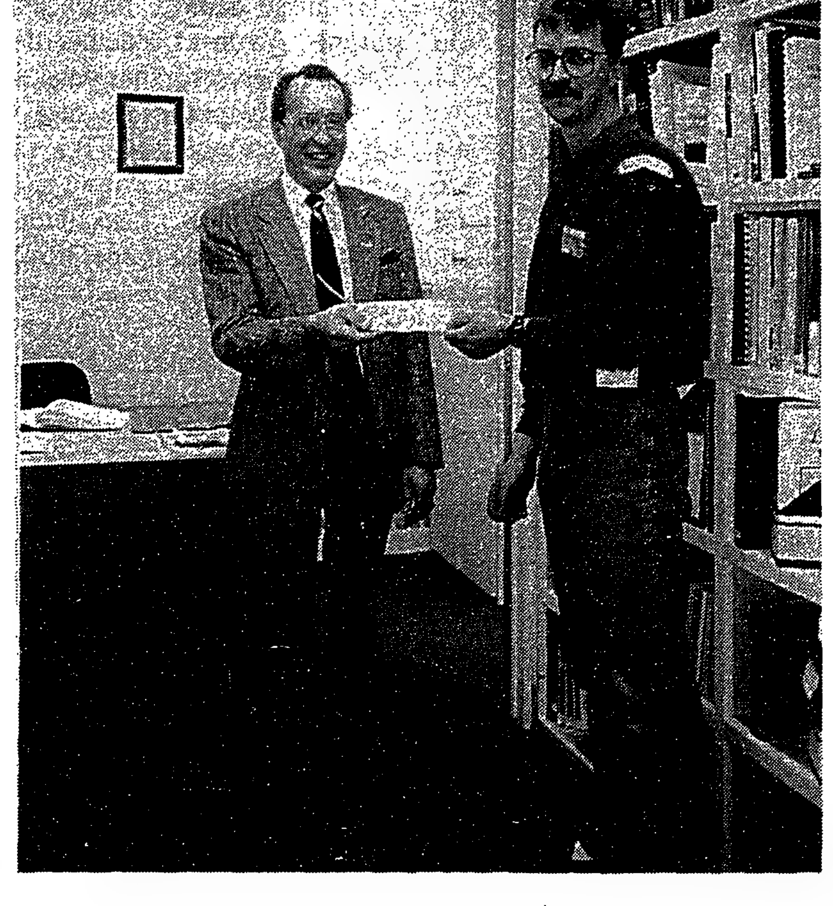
G.A. Laing
Secrétaire
Office national de l'énergie
311-6ième Avenue sud-ouest
Calgary (Alberta)
T2P 3H2

• Régionale Centralta

Don de 500$ à la SGNO

EDMONTON- Le 13 avril dernier, Claude Dallaire, président du conseil exécutif de la régionale Centralta, et Sophie Dupuis, agente de développement, ont remis un don de 500$ à la Société généalogique du Nord-Ouest afin de contribuer à son fonctionnement. M. Hilaire Fortier, président de la SGNO, a accepté le don au nom de la société en soulignant son appréciation face à l'encouragement qu'offre l'équipe de Centralta.

La SGNO étant une organisation à but non lucratif, dépend nécessairement des dons financiers ou d'équipements pour établir la continuité de son travail de recherche historique. Le mandat de la régionale Centralta consiste en partie à encourager des activités telles que celle de la SGNO.



Hilaire Fortier reçoit le chèque de 500$ que lui remet Claude Dallaire.

Prêt

...suite de la page 14

entrepreneurs est offert sous les auspices du ministre d'État à la jeunesse, l'Honorable Pierre H. Cadieux, dans le cadre de Défi 92, le programme fédéral d'emplois d'été pour étudiants.

Pour être admissible, il faut être âgé d'au moins 15 ans, fréquenter une école secondaire, un collège communautaire ou une université et retourner aux études à l'automne.

Comment s'inscrire

Les étudiants intéressés doivent d'abord se procurer un formulaire de demande et un exemplaire du Guide des auteurs de demande dans un Centre d'emploi du Canada, un Centre d'emploi du Canada pour étudiants, une succursale de la Banque Royale du Canada ou de la Banque Nationale du Canada ou dans n'importe quelle succursale de la Banque fédérale de développement.

La demande dûment remplie doit être retournée au plus tard le 12 juin 1992 à la succursale locale de la BFD, qui l'étudiera. Si le projet est jugé digne d'être financé, l'étudiant reçoit une lettre d'approbation à présenter à une banque à charte participante. Les prêts sont accordés seulement en fonction du bien-fondé de chaque demande et sont sans intérêts s'ils sont remboursés au complet le 9 octobre 1992. Les participants qui rembourseront leur prêt avant le 11 septembre 1992 obtiendront une remise de 100$.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme Prêts aux étudiants entrepreneurs dans les succursales de la BFD ou en composant le numéro sans frais de la Banque 1 (800) 361-2126.

DÉCÈS

DUMAS

Est décédé le 11 avril dernier à l'âge de 95 ans, M. Paul Dumas d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil son épouse Marie, cinq fils; Albert (Laurence), Wilfred (Blanche), Emile, Arthur et George (Cécile), deux filles; Marie (Bob) Michaud et Helen (Art) Roy, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, nièces et neveux.

Les funérailles ont été célébrées le 15 avril dernier au Edmonton General Hospital Chapel.

En lieu et place de tributs floraux des dons peuvent être faits au Edmonton General Hospital, Palliative Care Unit, 11111 Jasper avenue, Edmonton.

CORMIER

Est décédé le 12 avril dernier, à l'âge de 30 ans, M. Kenneth Raymond Cormier de Spruce Grove.

Il laisse dans le deuil ses parents, Yvon et Heather de Spruce Grove, ses grands-parents maternels Elspeth et Raymond Lind de Pentincton (C.-B.); sa grand-mère Joanna Cormier de Petit Rocher (N.-B.); deux frères, Richard Pierre de Spruce Grove et Keith (Cathy) d'Edmonton; une nièce, des tantes, oncles et de nombreux amis. Les funérailles ont été célébrées le 15 avril à l'église St. Joseph's par le Père Richard Théroux.

Les amis qui le désirent peuvent faire des dons au Alberta Cancer Foundation, 6e étage, 9707 110e rue, Edmonton, T5K 2L9.

DEBLOIS

Est décédée le 13 avril dernier, à l'âge de 95 ans, Mme Helen Marie DeBlois d'Edmonton.

Elle laisse dans le deuil son fils Wilfred DeBlois d'Edmonton et sa fille Madeline (Fred) Williams de North Battleford (Sask.), 9 petits-enfants; 8 arrière -petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-fils.

Les funérailles ont été célébrées le 16 avril dernier au White Lily Chapel du Salon funéraire Connelly-Mc-Kinley par le Père John Nowakowski.

En lieu et place de tributs floraux, des dons peuvent être faits à Wing Youville of the Edmonton General Hospital, 11111 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 9Z9.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

Les OFFRES SCELLÉES pour les travaux ou services décrits ci-dessous, adressées à Politique et administration des contrats, Région de l'Ouest/Pacifique, Travaux publics Canada, bureau 601, 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à la date et l'heure spécifiées ci-dessous. On peut obtenir les documents de soumission auprès du Bureau de diffusion des plans, à l'adresse ci-dessus.

TRAVAUX

APPEL D'OFFRES NO 672CV006: Concassage et mise en tas, du km 262 au km 649 de l'Autoroute de l'Alaska, C.-B.

Date limite: 20 mai 1992, 11h00 (HAP).

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de TPC à Whitehorse et à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton. On peut également les consulter aux endroits suivants: Amalgamated Construction Assoc. of B.C., à Vancouver; Construction Assoc. à Dawson Creek, Fort St.John, Prince George; Yukon Contractors Assoc., à Whitehorse; B.C. Roadbuilders Assoc. à Richmond, Alberta Road Builders Assoc. à Edmonton et TPC à Fort Nelson.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES: P. Whidden, gestionnaire de projets (604) 774-6956

RENSEIGNEMENTS SUR LES MODALITÉS DE SOUMISSION: (604) 666-0185

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions qui lui seront présentées, y compris celle du moins-disant.

Canada

Transports Canada — Transport Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ pour les projets ou services décrits ci-dessous, adressées à Transports Canada, Spécialiste régional, service des contrats, 12e étage, zone 2, Place du Canada, 1100, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E6 et clairement identifiées par le nom et le numéro de projet seront acceptées jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite stipulée. Téléphone (403) 495-3932 ou télécopieur (403) 495-5446, moyennant versement du dépôt exigé pour chaque jeu de documents de soumission sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

PROJET NO SU 3015

PROJET: Administration, opération et entretien de l'aéroport de Cambridge Bay, Cambridge Bay, T. N.-O.

DATE LIMITE: Le 28 mai 1992 Dépôt: $ 250

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: Don Camire, Gestionnaire du contrat, tél.: (403) 495-6114

RENCONTRE PRÉ-SOUMISSION: À 12H (midi), LE 12 MAI 1992, BUREAU DU GÉRANT DE L'AÉROPORT, AÉROPORT DE CAMBRIDGE BAY.

VEUILLEZ NOTER QUE LES NORMES FÉDÉRALES DU PROGRAMME D'ÉGALITÉ D'EMPLOI POUR LES CONTRACTEURS PEUVENT S'APLLIQUER.

INSTRUCTIONS

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE, chaque soumission doit être soumise sur les formulaires fournis par le département et doit être accompagnée du dépôt de SÉCURITÉ spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies à cette fin. IL N'Y AURA PAS D'OUVERTURE PUBLIQUE DES SOUMISSIONS. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Canada

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

DOSSIER: CL 265 10
bfc Calgary (Alberta)
Remplacement de la toîture bâtiment LP60

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 20 MAI 1992

DEPOT POUR DOCUMENTS: 100$

DOSSIER: ED 199 22
bfc Edmonton, Alberta
Réparation et remplacement des systèmes de chauffage et de ventilation, bâtiment 210

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 20 MAI 1992

DEPOT POUR DOCUMENTS: 100$

DOSSIER: ED 199 23
Installation d'unités de ventilation, bâtiment 301

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 20 MAI 1992

DEPOT POUR DOCUMENTS: 100$

DOSSIER: SD 262 10
bfc Suffield (Alberta)
Remplacement de la clôture de la limite sud

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 20 MAI 1992

DEPOT POUR DOCUMENTS: 100$

DOSSIER: WR 262 10
Camp Wainwright, Alberta
Réfection du revêtement asphaltique, terrain Keller

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 13 MAI 1992

DEPOT POUR DOCUMENTS: 100$

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

• Merci aux bénévoles

Les jeunes s'amusent aussi

par MURIELLE PAQUIN

LETHBRIDGE- Nous avons fêter nos bénévoles le 28 mars dernier pour les remercier de leur travail. Diane, notre agente de liaison à l'ACFA régionale a décoré la salle avec l'aide d'Ajoa et de Cunéra. Magnifique travail.

Cette rencontre fut un véritable succès. André Provencher d'Edmonton était avec nous. Nous avions lancé une invitation toute spéciale à nos jeunes de 12 à 16 ans car cette rencontre présentait une «disco». Inutile de mentionner que les 11 jeunes qui accompagnaient leurs parents s'en sont donné à coeur joie. Parfois la musique était un peu étourdissante pour les personnes qui voulaient jaser mais les jeunes et les moins jeunes s'amusaient si bien que tous eurent tôt fait d'oublier le bruit. Cette soirée a été une vraie belle rencontre familiale.



LES Albertains

du lundi au vendredi à 8 h 45

Soyez à l'écoute des propos et confidences de nos invités

Lundi	11 mai 1992	**Lucille Mandin**	Edmonton
Mardi	12 mai 1992	**Rino Villeneuve**	Lethbridge
Mercredi	13 mai 1992	**Raymond Tremblay**	Legal
Jeudi	14 mai 1992	**Christian Chenu**	Banff
Vendredi	15 mai 1992	**Claude Dallaire**	Lancaster Park





Radio-Canada Alberta

Semaine du 2 au 8 mai 1992

Samedi

17h00 Le Téléjournal
17h10 L'envers de la médaille
17h30 La soirée du hockey
20h00 La bande des six
21h00 Juste pour rire
22h00 Le Téléjournal
22h21 Les nouvelles du sport
22h39 Télé-sélection: Le grand pardon

Dimanche

17h00 La soirée du hockey
20h00 Génies en herbe
20h30 Regard sur la nature
21h00 Les inventions de la vie
21h30 On aura tout vu
22h00 Le Téléjournal
22h20 Scully rencontre
23h00 Les nouvelles du sport
23h17 Ciné Club: Gertrud

Lundi

17h00 À plein temps
17h30 Les détecteurs de mensonge
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Marilyn
19h30 Des jardins d'aujourd'hui
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 L'or et le papier
22h00 Dallas
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Kressin, ou le pigeon mort rue

Mardi

17h00 ALBERTA CE SOIR
17h30 La soirée du hockey
20h00 Le Téléjournal
20h22 Le Point
20h44 La Météo
20h49 Les nouvelles du sport
21h00 À communiquer
22h00 Les détecteurs de mensonge
22h30 Marilyn
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Un bout de paradis

Mercredi

17h00 À plein temps
17h30 Les détecteurs de mensonge
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Marilyn
19h30 Des jardins d'aujourd'hui
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 L'or et le papier
22h00 La loi de Los Angeles
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Flagrant désir

Jeudi

17h00 ALBERTA CE SOIR
17h30 La soirée du hockey
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h44 La Météo
20h49 Les nouvelles du sport
21h00 À communiquer
21h30 Maritimes en direct
22h00 Les détecteurs de mensonge
22h30 Marilyn
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Un bout de paradis

Vendredi

17h00 De village en village
17h30 Les détecteurs de mensonge
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Comment ça va?
19h30 On aura tout vu
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Les grand films: Qui a peur du grand méchant loup?
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h28 Cinéma: Chasse à coeurs

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 2 au 8 mai 1992

Samedi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h00 Stars 90
20h00 Ici l'Afrique
22h00 Journal télévisé Suisse
22h30 Thalassa
23h30 Stars 90
01h25 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 7 sur 7
19h00 Caractères
20h05 Faut pas rêver
21h00 Concert musical international Reine Elisabeth de Belgique
22h00 Journal télévisé Belge
22h30 7 sur 7
23h30 Caractères
00h35 Ramdam
01h05 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Sauve qui veut
19h30 Fantômas: L'étreinte du diable
21h00 Espace francophone
21h30 L'art au monde des ténèbres
22h00 Journal télévisé de FR3
22h50 Sauve qui veut
00h10 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Envoyé spécial
19h00 Tous à la une
20h30 Ciel, mon mardi!
22h30 Journal télévisé de FR3
23h00 Envoyé spécial
00h10 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Temps présent
19h00 En toutes lettres
20h00 Montagne
20h30 Sauve qui veut
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Temps présent
23h30 En toutes lettres
00h30 Montagne
00h55 Radio France internationale

Jeudi

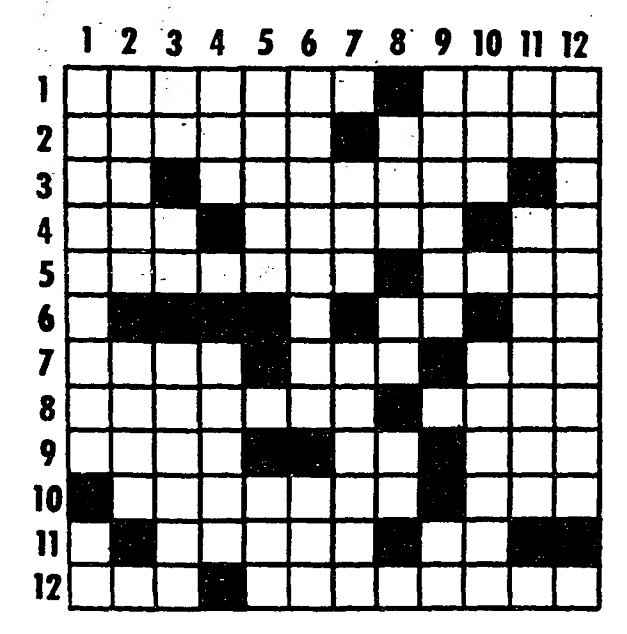
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Téléobjectif: Bioéthique
19h00 A nous les beaux dimanches
20h00 Autovision
20h30 Cinérama
21h45 Télétourisme
22h10 Journal télévisé de FR3
22h30 Téléobjectif
23h40 A nous les beaux dimanches
00h40 Autovision
01h05 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Planète des hommes
18h30 Le chemin des écoliers
19h00 Bouillon de culture
20h00 Tovaritch
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Planète des hommes
23h00 Le chemin des écoliers
23h30 Bouillon de culture
00h35 Radio France international

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

mots croisés



HORIZONTALEMENT

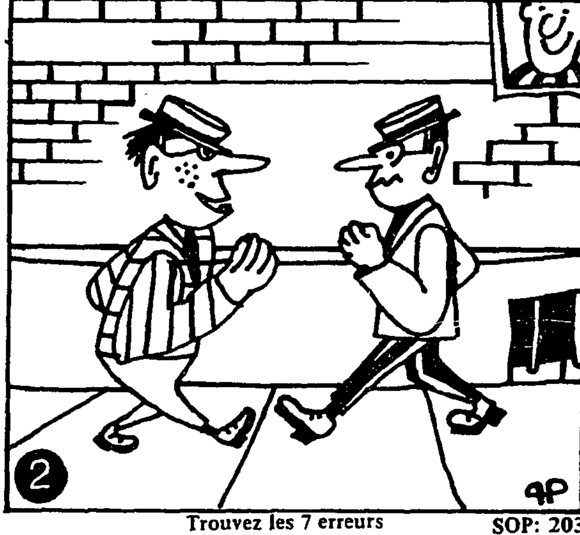
1- État d'une terre labourable qu'on laisse reposer. — Continent.
2- Parvient. — Vers le côté qui est devant.
3- Préfixe. — Calcaire cristallin grisâtre à veine ondulées.
4- Petit poème. — corrompre. — Pron. pers.
5- Remettent. — Braver.
6- Année. — Notre-Dame.
7- Sport. — Plate-forme flottante. — Pointe.
8- Conduire. — En faveur de.
9- Déesse des Egyptiens. — Du verbe être. — Canton suisse.
10- Homme d'État américain. — Général américain.
11- Ôte les noeuds. — Petit cube.
12- Louanges. — Fait ou répète plusieurs fois.

VERTICALEMENT

1- Remède sudorifique provenant de plantes fort diverses. — Symb. chim.
2- Stérile. — Facilité.
3- Conseil de la reine. — Adverbe. — Passereaux.
4- Noeud, principale difficulté d'une affaire. — Dessinateur français.
5- Esquivé. — Souvenir.
6- Verser, épancher. — Obtint.
7- Brut. — Médecin grec du 1er siècle.
8- Bière anglaise. — Unique en son genre. — Saint.
9- Rame. — Particule.
10- Saint en espagnol. — Petit de la poule.
11- Préf. priv. — Draperie.
12- Action d'étourdi.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs SOP: 203

mots cachés

6 lettres cachées

C	U	E	I	L	S	E	C	R	U	O	S	R	E	A
I	R	S	N	I	A	V	U	O	C	R	I	A	T	P
R	S	O	S	E	R	U	E	I	R	E	F	N	I	I
E	O	C	C	I	V	O	E	H	C	U	R	G	T	C
T	R	A	O	H	T	R	D	N	E	O	E	E	N	U
L	T	V	O	R	E	T	A	O	E	S	U	E	A	L
O	E	M	I	E	S	T	R	L	S	C	E	P	U	T
C	M	B	N	V	S	F	D	A	G	S	T	R	Q	U
E	U	E	O	I	A	E	I	E	P	O	A	A	I	R
R	T	S	D	H	M	M	L	O	N	Y	U	I	R	E
E	A	R	R	N	T	E	L	I	O	I	E	T	N	I
C	M	A	U	R	A	L	O	N	A	L	H	T	T	N
S	I	T	O	O	E	L	N	L	O	T	R	C	A	E
I	L	N	B	N	J	E	G	R	I	E	E	V	A	T
V	C	L	A	S	S	E	C	T	E	U	R	D	E	M

air
apiculture
bourdon
cire
classe
climat
coup
couvain
crochet
dard
détail
distance
entrée
essaim
état
femelle
gelé
glande
goutte
hiver
homme
inférieure
jour
larve
lieu
long
machine
masse
nectar
oeuf
pollen
quantité
rangée
rayon
récolte
reine
roc
rôle
ruche
sain
secteur
série
sorte
source
tarse
tissu
tribu
tronc
trouvé
viscère
vivre

Réponse: SALIVE

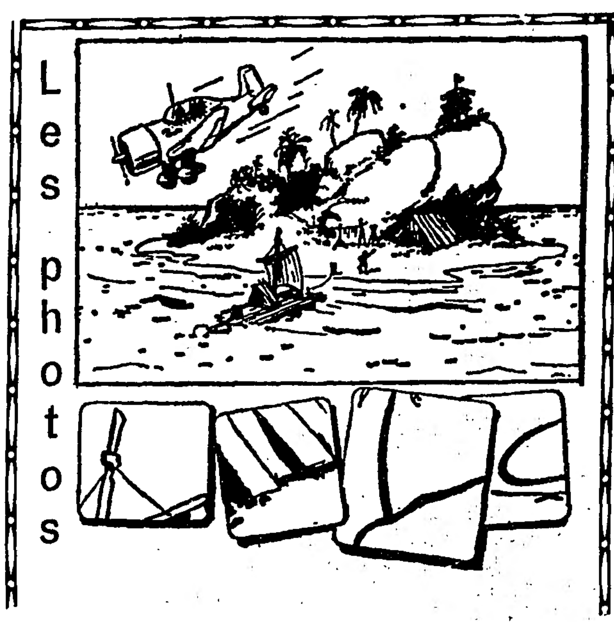


Trouvez l'objet dont le nom ne commence pas par C.





Parmi ces tapis, un seul est un authentique tapis volant des "Mille et une Nuits"...



Le photographe a pris de cet avion milles photos de l'île dont voici quatre agrandis. Reconnaîtrez-vous les parties de l'île photographiees?

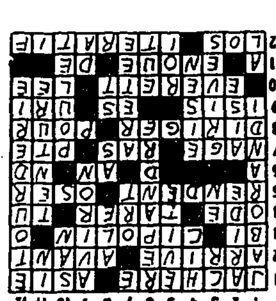
solutions

DE A A Z: Le no 2 poignard et non couteau.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR? Le 7, car c'est le seul qui n'a pas de marque et qui de plus, ne touche pas le sol. Remarquez l'ombre.

LES METIERS: 1: D. -2: C. -3: B. -4: A.

LES PHOTOS: 1 ère photo: Le haut du mat du radeau. 2 ième photo: La fin du toit de la cabane du naufragé sur l'île. 3 ième photo: Le palmier rabougri en haut de l'île. 4 ième photo: Bord gauche de la plage.





BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

CENTRALTA

L'École Citadelle accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1992-93. Pour obtenir plus d'informations, appeler Raymond ou Marie Tremblay au 961-2548. A votre service tous les soirs entre 19h et 21h. (26-6)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, assemblée mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf. Émile Amyotte au 465-3325. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle régulière le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Jacques Baril au 426-0382. (J.A.)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-1124). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Service Évangélique offert en français le dimanche de 9h30 à 10h30 à Capilano Christian Assembly, 4725 - 106 Avenue, Edmonton. Info: André ou Hélène au 484-6789 ou Alain ou Georgine au 457-2118 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

L'École Enfantine accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans). Cours commençant le 1er septembre . Deux programmes: français/accueil. Info: Sylvianne au 462-2529. Ne manquez pas la journée «Portes Ouvertes» qui aura lieu à l'École Enfatine le jeudi 7 mai entre 14h30 et 16h. (8-5)

La pré-maternelle Bobino/Bobinette (située au 15425 - 91 Avenue) accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans) pour les cours commençant le 1er septembre 1992. Info: Claire au 988-5892.

La pré-maternelle Bobino/Bobinette (située au 15425 - 91 Avenue) accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans) pour les cours commençant le 1er septembre 1992. Info: Claire au 988-5892 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: lundi de 18h30 à 21h30, mercredi de 10h à 15h et 18h à 21h30. Adresse: 10008 - 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (J.A.)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

La pré-maternelle à Routhier, tous les lundis, de 12h30 à 15h20 et les mercredis de 8h45 à 11h30. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Dianne Gervais (animatrice) au 837-2713. (J.A.)

Club du Bon Temps, tous les samedis soir, venez jouer aux cartes, aux quilles, écouter de la musique, danser en dégustant un café et un lunch. Info: 837-2296 (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Rencontre du groupe AL ANON en français, le mercredi soir à 20h au centre VIA ALPHA de St-Paul. Info: Solange au 645-6759. (26-6)

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.T.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

L.D.H.

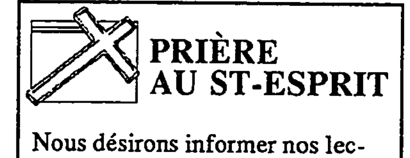
PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Merci Gail pour ton excellent ragoût de pattes. Luc et Maria m'ont parlé de ta cuisine raffinée - Raymond. (8-05)

Foyer francophone pour enfants de 2 ans et plus. Adressez-vous à Lynne au 465-6203 (15-5)



Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

CALGARY

RECHERCHÉ: Ménagère/nanny à temps plein, non-fumeur, bilingue (français/anglais), homme ou femme, pour 3 enfants âgés de 6 à 12 ans. Doit avoir un permis de conduire. Devra demeurer à l'extérieur de préférence, avoir de bonnes références. Excellent salaire. Communiquer avec Janice au (403) 249-6740, Calgary, Alberta. (8-5)

Gardien(ne) recherché(e) pour garder 2 enfants de temps à autre. Pour information, appelez Stewart ou Cathy au 230-7769 (15-5)



CARTES D'AFFAIRES



FESTIVAL DES ARTS

DU 4 AU 8 MAI 1992





DE LA CHANSON

Le vendredi 8 mai à 20 h
Présenté par l'ACFA provinciale et CHFA/Radio-Canada.
Billet: 12,00$ en vente à l'ACFA provinciale
et à la librairie Le Carrefour

1er CONCOURS PROVINCIAL DES ARTS VISUELS

du 4 au 8 mai
Exposition: 4, 5 et 6 mai de 13 h à 15 h
7 mai de 13 h à 20 h
Vernissage: 8 mai de 18 h à 20 h
Remise des prix: 8 mai à 23 h
Présenté par l'ACFA provinciale et
CBXFT/Radio-Canada.
Entrée gratuite.



COLLAGE DE VIDÉOS ALBERTAINS par
Alain Ouellette
le jeudi 7 mai à 20 h
Présenté par l'ONF
et l'ACFA provinciale.
Entrée gratuite.

EXPOSITION
DE LIVRES D'ART, DE MUSIQUE ET DE BANDES VIDÉO

Les 7 et 8 mai
7 mai de 13 h à 20 h
8 mai de 18 h à 20 h
Présentée par la librairie Le Carrefour.
Entrée gratuite.

Toutes les activités se déroulent dans les locaux de la Faculté Saint-Jean, 8406 rue Marie-Anne Gaboury à Edmonton.





SRC CHFA / Alberta





Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

